

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Départ^s limitrophes, un an 6 fr.
Autres Départements, un an 6 50
Etranger, un an, 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

Les Annonces sont reçues au Bureau
du Journal

ABONNEMENTS COLLECTIFS

Pour les Sociétés

Par Série de 30 abonnements.....	4 »
— 40 —	4 50
— 50 —	3 50
— 100 —	3 »

Départements non limitrophes, 0.50 en plus

HIPPISME



ÉQUIPAGE DES DRAGS DE LYON

Drag du dimanche, 29 janvier.

(DRAG HOUNDS)

Le mauvais temps n'avait pas arrêté les plus intrépides.

A 11 h. le coach de l'équipage, conduit par M. Maire, part de l'Association lyonnaise d'équitation, se rendant à Charbonnières.

Déjeuner à Charbonnières.

A 1 h. les cavaliers sont réunis sur la place de Charbonnières.

On découple dans un grand pré derrière le Casino, et tout de suite les chiens mènent très vite.

La chasse passe d'abord dans des taillis dont les branches cinglent bêtes et gens. Elle remonte ensuite, sur de petits mamelons pour contourner un bois, pénétrer dans un nouveau taillis et descendre presque à pic dans un petit ravin.

Le terrain est tellement détrempé et les chiens mènent si vite, que les cavaliers perdent la chasse et ne rejoignent que quelques minutes après le piqueur et les chiens arrêtés par un défaut.

Au bout de 10 minutes, le défaut est relevé et la chasse reprend extrêmement vite. Le terrain, très mouvant, coupé de haies, d'arbres, de ruisseaux, et surtout le sol détrempé ralentissent de nouveau les chasseurs qui perdent de vue la meute et ne la rejoignent qu'au bois de l'Etoile où a lieu l'hallali.

En résumé, chasse très vite, difficile à suivre à cause de l'état du terrain.

Maitre d'équipage : M. E. Cottin. Honneurs à Mme de Bucy.

Étaient présents à la curée :

M. le lieutenant et Mme de Bucy, lieutenants des Courtils, Gayet, Poidebard, de Ligonès, de La Verte-ville, Brunet-Lecomte; MM. E. Cottin, Damour, Schulz, R. Aynard, Bagueault de Puchesse, Manhès de l'Harpe, Souchon, etc., etc.

Dimanche, 5 février, rendez-vous, à Limonest, à 1 heure. Retour : Saint-Cyr.

Les Courses Militaires

(Voir les numéros 53 et 55)

Pour appliquer ce programme, il y a bien des conditions à remplir.

Il faudrait, d'abord, que le gouvernement fit preuve de générosité, remontât convenablement les officiers, qu'on leur achetât des chevaux de races de 2,500 francs, qu'on leur procurât, enfin, toutes les facilités pour paraître honorablement sur le turf. Voilà des difficultés sérieuses. Parviendra-t-on à les éliminer ? On le souhaite, parce que là est le véritable nœud de la question. Ce n'est pas un règlement nouveau qui le tranchera.

Quand on parle du rétablissement des prix en argent, on dit que, du moment où l'officier est autorisé à courir, il faut lui donner les moyens de se défrayer de ses frais, lui éviter l'ennui de faire signe au brocanteur de monter chez lui pour échanger le fameux objet d'utilité contre des espèces sonnantes, à moins qu'il ne le renvoie au fabricant qui le prend avec 10 % d'échange.

Il faut, avant tout, moraliser les courses, comme le demande, en excellents termes, l'auteur d'un livre dont l'apparition a fait quelque bruit dans le monde hippique.

On lit dans *Ludus pro patria* : « Que les commissaires militaires traquent leur gibier; qu'ils sévissent sans pitié contre les *entrepreneurs* et les *professionnels*. Il y en a, il y en aura encore.

« Deux partis à prendre : se retirer, ce que font les forts; ou jouer, ce que font les faibles, en dépit de tous les objets d'arts que vous imaginerez.

« Nous non plus, nous ne voulons pas de spécialités, ni d'entrepreneurs. Nous réclamons l'exclusion de l'armée de tous les *forbans* ou *écumeurs*. Il peut s'en glisser, qui prostituent leur uniforme dans des promiscuités coupables et de louches entreprises. »

LES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur,

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure

Voilà un langage militaire auquel tout le monde applaudira des deux mains, si, comme on le dit, « il y a des officiers qui se posent sur des hippodromes en fanfarons du vice, se laissent entraîner par les tentations, se relâchent de leur service et se fourvoient dans les milieux déclassés. Nous en avons tous connu, qui faisaient des courses et des concours une véritable spéculation, un moyen d'existence. »

Il faut tenir compte aussi du public, qui fournit les millions des entrées et du pari mutuel. En maintes circonstances, il a manifesté son opinion sur la manière dont une course était menée, menacé le jockey, non de la lanterne, mais de la rivière.

Qu'on suppose un entraîneur peu scrupuleux ayant fait courir deux fois un cheval sans succès et demandant ensuite à un officier de le monter comme gentleman. Celui-ci, qui ne connaît pas le dessous des cartes, y va en toute confiance, n'a qu'une ambition, arriver bon premier. Grande émotion dans la foule, où les cannes se lèvent sur le vainqueur, étranger à la fourberie à laquelle il a prêté inconsciemment la main; il ne comprend rien à ce tumulte.

Si pareil incident se produisait un jour, il en serait fait à tout jamais des courses militaires. L'officier ne doit donc pas être plus soupçonné que la femme de César. Aussi, on ne saurait trop prendre de précautions pour lui éviter des ennuis que son inexpérience des mœurs du turf pourrait lui causer et, sous ce rapport, on applaudit des deux mains à l'exécution en règle à laquelle s'est livré l'auteur cité plus haut. Il ne veut, sous aucun prétexte, voir un de ses camarades exposé à comparaître devant le comité de la rue Royale où, dernièrement encore, on sévissait rigoureusement, comme toujours, contre des gaillards qui ne reculaient devant aucune compromission de conscience pour empocher l'argent volé aux gogos qui commencent à se rebiffer dans les grands prix — sans jeu de mots.

L'officier qui monte en courses passe pour savoir, aimer et soigner son cheval, ce qui n'existe pas toujours, s'il faut s'en rapporter à un article paru dans la *Revue de Cavalerie* du mois d'avril. Voici ce qu'on dit, à propos du prix Tananarive: « Parmi tous les chevaux que nous avons vus dimanche, il y en a sans doute qui sont excellents, qui sont de merveilleux chevaux d'armes, mais de détestables chevaux de courses. Et puis, nous avons le devoir de dire, si leur apparence est si peu brillante, si misérable, la faute n'en revient-elle pas souvent à leurs propriétaires, à ceux qui les préparent, à ceux qui les amènent? Nous avons eu, déjà plusieurs fois, l'occasion de rappeler à nos jeunes camarades qu'à la tenue de son cheval on reconnaissait le cavalier. Dimanche, nous avons vu des chevaux mal tenus, mal pansés, qui offraient un contraste peu avantageux avec les chevaux qu'apportaient les entraîneurs, tous bien soignés, bien pansés, le poil luisant, les crins faits. Vous me direz qu'il est impossible d'obtenir cela avec des chevaux d'armes. Mais il est facile toujours au moins, de se présenter avec un harnachement convenable. Ceux que j'ai vus dimanche étaient vraiment trop délabrés. Nous voudrions que la tenue remplaçât la qualité. Hélas! nous en sommes bien loin. »

La haute compétence, en matière de sport hippique, de l'auteur de cette sévère et juste mercuriale à l'adresse de ses camarades, a déjà porté ses fruits. Il nous revient que des instructions ont été données pour que pareil scandale ne se reproduise pas. Il n'y a pas besoin de se creuser la tête pour savoir ce que pense le public lorsqu'il voit amener au pesage des animaux aussi peu honorables, avec des couvertures que le brigadier de semaine n'oserait pas faire mettre sur la table du casernement pour une revue des effets réformés. Il a une triste opinion de la discipline, de l'éducation hippique, de la tenue, qu'il juge par celle des ordonnances.

Le nombre est grand des colonels qui encouragent leurs officiers à suivre les chasses à courre, à assister aux concours hippiques, à organiser et à suivre des rallyes, à courir en courses avec de bons chevaux, afin de développer l'audace et l'entrain. Mais ils ne perdent pas de vue, un seul instant, l'ob-

jectif de leur commandement, dont les attributions peuvent se résumer en deux mots: bon renom de la cavalerie et des officiers qui en font partie.

Sans se ranger de l'avis des gens qui ont la manie de vouloir moraliser le peuple, on préconise les courses militaires parce que, elles aussi, sont un encouragement à la production chevaline. De plus, si elles se maintiennent sur le terrain des plaisirs, elles peuvent prouver avec une sage réglementation, que notre cavalerie possède des officiers remarquables, sachant aborder les obstacles avec entrain, comme s'ils faisaient la chose la plus naturelle du monde.

On terminera par un souvenir. Si ce n'est pas pour montrer l'utilité des courses militaires, ça sera au moins pour en faire connaître les avantages dans certaines circonstances mémorables.

A la Tchernaïa, le capitaine Cornat, du 2^e de chasseurs d'Afrique, avec le bruit de l'artillerie de la place et de l'attaque pour orchestre, a battu, dans une course plate, avec un cheval arabe, les pur sang de MM. les officiers anglais. Après la signature de l'armistice, les mêmes gentlemen ont pu voir le brillant des fers de derrière de la monture de ce cher et toujours regretté Artus Talon, alors maréchal-des-logis du 4^e de hussards, qui a reçu des mains du maréchal Pélissier l'épaulette de sous-lieutenant, comme prix de son éclatante victoire sur les habits rouges de l'armée de S. M. la reine d'Angleterre.

Tout en faisant des vœux pour les revendications motivées des officiers-riders, nous leur souhaitons des courses dans de pareilles conditions. Par leur zèle dans le service, leur application dans l'accomplissement de leurs devoirs, ils se montreront dignes de paraître sur des pistes que les obus et la mitraille auront pu labourer, afin d'y préparer des obstacles que tout le monde sautera avec autant d'entrain que d'insouciance pour la gloire de la France et de l'étendard, la renommée de la division, de la brigade, du régiment.

Voilà l'entraînement auquel il faut penser avant tout, que les courses peuvent favoriser, mais qui ne sera véritablement pratique que le jour où les haras et les remontes, marchant la main dans la main, permettront à la cavalerie d'avoir le véritable cheval de guerre, le cheval ayant assez de sang pour supporter les allures vives et le poids du cavalier. Quant au cheval de jeu, il n'en sera plus question, il faut l'espérer,

Que Saint-Georges, patron des cavaliers hardis, qui, du haut du ciel, sa demeure dernière, veille sur notre brillante jeunesse pour lui donner

Des pur sang plus légers, plus rapides
Que le cerf et le vent, des courages avides
De toutes les témérités,

la préserve, à tout jamais, d'être contaminée par la lecture de certaines productions dans le genre de celle des *Grandes Manœuvres de l'Est*, dans laquelle un député se permettait de chercher à déshonorer la cavalerie en affirmant, au milieu d'autres calembredaines, « qu'elle gagnerait plus qu'elle ne perdrait à voir balayer tout d'un coup ses généraux. » Il est encore préférable de voir un bon défilé, à Longchamp, mériter les louanges de la presse, que d'entendre répéter, sur tous les tons, qu'il n'y a devant les escadrons, à la tête des régiments, brigades, divisions et corps d'armée, que des philistins incapables de rien comprendre aux questions qui méritent d'être résolues en vue de développer le goût du cheval, le moral du cavalier, l'amour de la profession des armes. Sans être gentlemen-rider on peut être excellent capitaine, cela se voit tous les jours.

Par ce temps de caricatures grotesques, de déclamations haineuses, où la rage du dénigrement dispute la palme à l'ignorance, il faut serrer les coudes pour mieux sentir le contact des cœurs, se défendre contre les hâbleries des lévites d'un temple qui, si leurs doctrines prenaient pied, prépareraient inévitablement une nouvelle débâcle. La plus grande prudence exige donc que l'on ne fournisse pas l'occasion aux journaux étran-

gers, si avides d'incidents militaires chez les autres, de nier cette cohésion, dont les effets se font sentir par une discipline complète, ardente, dévouée, inspirée par l'amour de la patrie, la seule capable de faire la force principale des armées.

Ce n'est pas une question d'éperons et de cravache qui pourra jamais lui porter atteinte, parce que tout le monde est d'accord pour admettre que les courses ont une influence salutaire sur le moral de l'officier qui, dans les steeple, fait preuve de hardiesse, de solidité, d'entrain, qualités essentielles pour un cavalier appelé à pousser une pointe très avancée à travers des terrains souvent difficiles à parcourir. Cet entraînement prépare à celui de la guerre. Si le maréchal de Villars se faisait éclairer à quatorze lieues en avant par les hussards de *Verseilles* et de *Rattsky*, c'est parce qu'il avait trouvé, dans ces troupes, nouvellement admises au service de la France, de hardis batteurs d'estrades montés sur des chevaux ardents, infatigables.

L'éducation équestre des beaux régiments de la cavalerie française au dix-neuvième siècle, surtout après les terribles leçons de la dernière guerre, peut-elle avoir un caractère moins audacieux que celle du dix-huitième ? Ça serait nier le progrès, les efforts de tous pour préparer, dans un avenir plus ou moins éloigné, les échos de la place Fabert à Metz, de la place Kléber à Strasbourg, à répéter les sonneries auxquelles ils étaient autrefois habitués.

H. CHOPPIN.

Deux Poules de Produits

La Société sportive de Marseille, à la demande de laquelle l'étalon Coniorn est envoyé en station à Marseille, vient de créer à cette occasion une foule de produits dont les conditions ne peuvent manquer d'obtenir un succès certain.

Cette épreuve d'une valeur de 3,000 francs, dont 500 fr. à l'éleveur du gagnant, sera réservé aux produits nés dans l'importe quelle région de la France, mais de juments saillies en 1899 par l'un des étalons qui auront fait la monte dans le département des Bouches-du-Rhône.

Disons tout de suite, que les deux principaux bénéficiaires sont Coniorn appartenant aux haras et Romp, père de Béguin, appartenant à M. P. Massot.

Des décharges de 3 kil. sont accordées aux pères et aux mères n'ayant jamais produit le gagnant d'un prix de 5,000 francs. De plus, des décharges supplémentaires de 3, 6 et 8 kilos sont accordées aux chevaux qui, avant la course seront indiqués à réclamer pour 10,000 francs, 5,000 fr. ou 2,500 francs.

Nous donnerons, d'ailleurs, prochainement, les conditions complètes de cette nouvelle poule.

Notes et Informations

✂ Nous croyons savoir qu'il est très sérieusement question d'organiser, à Nice, sur l'hippodrome du Var, des courses de steeple dans les premiers jours de novembre.

La Société des courses de Nice, qui a pris l'initiative de l'organisation de ces intéressantes manifestations sportives, s'est déjà assuré le concours de la Municipalité et de la Société des Bains de mer.

✂ Le monde du turf vient d'être cruellement éprouvé par la mort de deux des plus sympathiques propriétaires de courses : M. Henri Say et le marquis Maison.

M. Say, qui possédait une écurie considérable, est mort vendredi dernier.

Le marquis Maison, dont les couleurs étaient moins connues, est mort samedi.

✂ Le baron de Cholet a vendu son cheval Cornepic au marquis de Galard.

✂ Gardenia, à M. de Romanet, ne courra pas dans le grand steeple de Pau, étant tombé boiteux.

✂ Dans la répartition des prix de la Société d'Encouragement, l'hippodrome d'Avignon est doté d'un prix hors série (2,000 fr., 2,000 m).

CHASSE



CHIENS

Le Pont-Audemer

L'épagneul de Pont-Audemer est un chien plein d'originalité. Par la forme de son corps et sa couleur, il diffère complètement de l'épagneul français. Sa tête surtout ne ressemble en rien à celle d'aucun chien français. Elle est caractérisée par une très grande longueur, un museau pointu, un poil très ras jusqu'au front, un crâne surmonté d'une forte huppe retombant en pointe sur les yeux et semblant se confondre avec les oreilles qui sont elles-mêmes longues et recouvertes d'un poil long et frisé, si bien que le chien paraît coiffé d'une perruque.

L'origine de ce chien est inconnue. Cependant elle ne doit pas être très ancienne, car il y a quelques années, on ne le rencontrait que dans peu d'endroits dans la Seine-Inférieure et dans l'Eure, et encore à peu de distance de Pont-Audemer, où il était employé comme chien de marais et chien de bois.

Le nom de Pont-Audemer semblerait indiquer que la race a été formée dans cette ville, à la suite d'un croisement ou de l'importation d'un chien très remarquable et qui serait en quelque sorte la souche de la race.

M'arrêtant à cette dernière hypothèse, je ne serais pas étonné, étant données les nombreuses relations de la Normandie avec l'Angleterre, que ce chien fût tout simplement un descendant du « old english water spaniel » (vieil épagneul d'eau anglais). Et, si je m'en rapporte aux auteurs français et anglais, et aux gravures représentant ce chien, je vois une très grande analogie entre les deux races.

Dans « les Chiens d'arrêt français et anglais », M. Bellecroix dit : « Je ne sais s'il y a plusieurs variétés de water spaniel. Ceux que je crois les plus estimés sont de taille moyenne, au poil frisé, de couleur marron ; la tête à poil ras, avec une espèce de toupet sur le front, de longues oreilles, les pattes robustes et les doigts palmés. »

Dans « les Races de chiens », de M. Mégnin, je vois : « L'épagneul d'eau a le corps ramassé, avec les reins et les quartiers (cuisses) très forts ; il est un peu plus petit que l'épagneul de Pont-Audemer qu'il rappelle par son toupet, mais il s'en distingue surtout par ses oreilles, par sa queue et par son poil plus frisé et plus cordé.

» La face est rase et longue et le nez large, mais le front, entre les deux oreilles, est couvert d'un toupet de poils cordés qui s'avance en pointe jusqu'entre les yeux. »

Plus loin, parlant de la couleur, il ajoute : « C'est l'ancienne variété irlandaise qui était marron et blanc, et qui était en même temps à poils plus courts et plus frisés. Depuis qu'elle a été améliorée par Mac-Carthy, sa couleur est devenue uniforme, ses poils très longs et cordés aux oreilles et aux membres. »

Stonehenge constate qu'il y a deux espèces : l'une blanche et brune, ou brune avec peu de huppe et fortement frisée sur le corps ; l'autre, qui est brune, avec la tête surmontée d'un beau toupet qui retombe sur le front.

Dans une gravure de l'édition de 1874, ce chien est représenté avec un toupet droit et frisé, la tête longue et pointue, exactement comme notre Pont-Audemer, dont il semble être un portrait.

Il est donc probable que le Pont-Audemer n'est qu'un croisement de cette race avec notre vieil épagneul normand, dont la taille était petite, et la couleur souvent marron et gris.

En recherchant les origines du Pont-Audemer, j'avais aussi songé à un croisement de water spaniel avec le caniche, à cause de sa tête pointue et huppée, et je n'étais pas très éloigné de la vérité, car Stonehenge écrit : « Le caniche était probablement, à l'origine, un water spaniel, mais on ne s'en sert plus que comme chien de maison. »

Au Havre, j'ai vu moi-même des waters spaniels produire, à côté de sujets dont la race anglaise était bien caractérisée, des chiens qui ne pouvaient être classés que parmi les Pont-Audemer; et la preuve que nous nous trouvons bien ici en présence d'un sang, en quelque sorte primitif, résulte du fait que, quoique nos races canines ne soient pas ordinairement huppées, la huppe chez le Pont-Audemer résiste à tous les croisements, reparaît dans toutes les portées et (c'est là l'importance de cette particularité) a pu seule nous permettre de retrouver cette race autrefois si négligée.

J'ai déjà dit que la Société canine havraise avait eu la bonne fortune, quand elle voulut reconstituer cette race, de posséder deux chiens magnifiques : Stop III (L. O. F. 1643) et Diane III (L. O. F. 1644).

Les sujets que nous exposâmes à Paris, nous valurent un éclatant succès : le prix de championnat pour Stop III, le prix d'honneur des chiennes pour Gotte (L. O. F. 1642), sans compter deux prix d'élevage et deux autres prix.

J'appris plus tard, par M. le comte Le Couteux de Canteleu, que des braconniers de la forêt de Lyons (Eure) conservaient précieusement une famille de Pont-Audemer, descendant, selon lui, des chiens de l'abbaye de Mortemer. Ils étaient de petite taille, blanc et marron, souvent marqués de feu, leur corps était recouvert d'un poil bouclé et leur tête surmontée d'une huppe frisée. J'achetai, avec mon ami Rousselet, secrétaire de la Société havraise, quatre de ces chiens : Pyrame, Flora, Diane et Bob (L. O. F. 1645), le seul que nous exposâmes et qui obtint un prix d'honneur.

Le croisement de nos chiens avec ceux de l'abbaye de Mortemer produisit d'excellents résultats : le poil devint régulièrement bouclé et la couleur marron et gris, c'est-à-dire la meilleure et en quelque sorte la seule admise aujourd'hui.

Parmi les éleveurs actuels de cette race, je citerai d'abord M. Duquesne, de Pont-Audemer, maintenant propriétaire du chenil du Prieuré, à Montfort-sur-Risle (Eure). Son élevage date de 1894, mais son goût pour cette race date de plus de trente ans, c'est-à-dire de l'époque où il a pu admirer les magnifiques sujets dont se servait son père, habile chasseur.

Cet élevage fut commencé avec Champion Musotte (L. O. F. 2676), petite-fille de Champion Gotte et de Pyrame; elle fut saillie par un magnifique étalon, Thuit (L. O. F. 3025), à M. Lepesqueur, d'Elbeuf, et qui provenait aussi du chenil de la Société Havraise. Plus tard, M. Duquesne se rendit acquéreur de Champion Gotte, et avec ces éléments il produisit les beaux sujets qui ont depuis brillé dans tant d'expositions. Musotte eut trois premiers prix à Paris : 1894, 1895, 1896. — Matico eut le 1^{er} prix des puppies, 1895, et le prix d'honneur, 1896. — Paulus, ex Lotus, eut le 2^e prix des puppies, 1895, et les prix d'élevage de 1895 et 1896 furent réservés au chenil du Prieuré.

À côté de l'élevage de M. Duquesne, il y a encore ceux de Mme Dufraisse, de Pont-Audemer, et de M. Léon Verrier, de Préaux, par Darnétal; tous leurs sujets sont issus du chenil de la Société Havraise. Il existe bien d'autres éleveurs, mais comme je ne sais qu'imparfaitement les origines de leurs chiens, je ne puis en parler en connaissance de cause. Ce que je puis affirmer, c'est que la race de Pont-Audemer étant aujourd'hui bien reconstituée et bien répandue, il est très facile de s'en procurer.

Quant à leurs qualités en chasse, j'ai été souvent à même de les apprécier. Ce sont d'excellents chiens à tout faire, mais que je ne recommanderai pas exclusivement pour la plaine; certains, comme Stop III et beaucoup de ses descendants, ont eu très grand nez, mais, en général, ils ont le nez plutôt court; leur triomphe, c'est le bois, les ajoncs, les marais. Ils sont, pour la plupart, très intelligents et aiment passionnément leurs maîtres; on se fera aisément une idée du parti qu'on peut en tirer, en songeant que les braconniers de la forêt de Lyons avaient, avec ces précieux auxiliaires, complètement détruit le gibier de la région.

Très rustiques, très courageux, d'une grande résistance à la

fatigue, ils peuvent sans trop en souffrir, chasser pendant plusieurs jours de suite, par les plus fortes chaleurs, à la condition de prendre un bain de temps en temps. La première fois que j'allai chasser en Anjou, j'avais avec moi une épagneule de Pont-Audemer, Miss, qui était très grasse, deux fois trop grasse. En l'apercevant, mes amis se prirent à rire et me demandèrent ce que je venais faire dans leur pays avec une telle boule de grasse qui ne semblait pas être en état de chasser deux heures durant. Je leur répondis simplement que ma chienne m'avait toujours suivi jusqu'alors et s'était bien tirée d'affaire dans les différents pays où je l'avais menée. En effet, pendant huit jours, entre lesquels il n'y eut qu'un repos de vingt-quatre heures, elle chassa avec succès et par les plus fortes chaleurs; j'étais bien obligé de la tirer par dessus les barrières qui, là-bas, ferment les champs, mais je puis dire qu'elle me fit un excellent service. Je crois également que ces chiens feraient de bons retrievers; j'en ai connu qui prenaient le pied d'une perdrix démontée, tirée déjà depuis un certain temps et qui, sans un défaut, en moins de rien, vous la retrouvaient.

J'estime donc que, bien qu'habitué à chasser de près, le Pont-Audemer a le nez très fin, mais ne sait pas toujours s'en servir pour éventer de loin.

L'amateur qui chasse toute l'année en terrain varié, trouvera dans ce chien un excellent compagnon qui lui donnera toute satisfaction

(Extrait du journal *l'Acclimation*) J. de Coninek.

Echos et Nouvelles

Field-trials français de 1899.

1^o *Concours organisés en Normandie.* — Les 20 et 21 mars sur les chasses de MM. le marquis de Montault et comte L. de Mnischetz, dépendant des territoires des communes de Doudeville et Reuville (Seine-Inférieure).

Ordre des concours :

20 mars. — International grande quête et concours à quête restreinte, organisé par la *Réunion des amateurs de chiens d'arrêt français.*

21 mars. — Suite de l'International grande quête et concours à quête restreinte de la *Société des field-trials de Normandie.*

2^o *Concours organisés au Boulaume.* — Les 23 et 24 mars sur les chasses de M. le vicomte A. de Chezelles.

Ordre des concours :

23 mars. — International grande quête et international quête restreinte.

24 mars. — Concours national à grande quête organisé par les *Clubs français du setter et du pointer.*

Pour programmes et renseignements, s'adresser à M. Boutroux, secrétaire, 40, rue des Mathurins, à Paris.

Concours de chiens de trait.

À l'occasion de l'exposition canine de Kynos-Club, à Liège, les 22, 23 et 24 avril prochain, il y aura des concours de chiens de trait.

Concours de chiens attelés. — Les attelages exposés seront répartis en deux classes : l'une comprenant les attelages à un seul chien ou chienne, l'autre comprenant les attelages à deux ou plusieurs chiens, sans distinction de sexe. Dans chacune de ces classes, trois prix pourront être décernés; des diplômes seront en outre délivrés aux propriétaires des attelages primés.

Concours de chiens de trait. — Ne pourront prendre part à ces concours que les chiens qui auront participé aux concours d'attelages. Quatre classes sont ouvertes : la première pour chiens dont la taille, mesurée au garrot, est comprise entre 60 et 70 centimètres; la seconde pour chiens de 55 à 65 centimètres; la troisième pour chiens mesurant au moins 70 centimètres de hauteur; la quatrième pour chiennes d'au moins 65 centimètres.

Dans chaque classe trois prix, respectivement de 20, de 15 et de 5 francs, pourront être décernés; des diplômes seront aussi délivrés aux propriétaires des chiens primés.

Le prix d'inscription est fixé à 2 francs par attelage pour les classes de chiens attelés et à 2 francs par chien pour les classes de chiens de trait.

Pour les attelages, le jury tiendra compte du ou des chiens, du véhicule, du harnachement et de l'ensemble.

Les juges seront : MM. Reul, Alberti et Vander Sniect.

CHOCOLAT CÉRÉALE, le seul n'échauffant pas, 25, rue Grenett

Sanglier tout blanc.

Dans la chasse de M. Paul Philippot, de Santigné (Yonne), il a été tué dans la forêt de Saint-Ambroise, par M. Bougnot, garde de M. de Béru, à Marmeaux, un sanglier exceptionnellement blanc, du poids de 204 livres.

Les défenses mesurent 14 centimètres de long.

VALS-LES-BAINS. — De beaux coups de fusils ont été donnés ces jours derniers dans la région. A Vals, M. Astier, entrepreneur, chasseur émérite, a tué un beau chat tigre, sur les hauteurs de la Taillade. Au Sagnes et Goudoulet, canton de Burzet, un chasseur a tué une magnifique loutre mesurant 75 centimètres de longueur et pesant 8 kilogs, qui, portée au marché d'Aubenas, y a été achetée par un amateur.

TIR AUX PIGEONS

Tir aux Pigeons de Monte-Carlo

Le prix de Monte-Carlo a réuni 106 tireurs. M. Ker (Anglais), tuant 17/17, est arrivé premier et gagne 3,740 fr. et une médaille d'or. MM. Poizat (Français) et Vernon Barker (Anglais) 16/17, ont partagé les deuxième et troisième places gagnant chacun 3,740 fr.; la quatrième place a été pour M. de Tavernost (Français) 12/13, qui gagne 1,840 fr.

Le prix de Consolation a réuni 55 tireurs. M. Brasseur, Français, est arrivé premier, tuant 8/9, il gagne 2,400 francs et une médaille en or; M. Pedro, Belge, 7/9, deuxième, gagne 2,400 fr.; M. Beresford, Anglais, 6/7, troisième, gagne 1,400 fr. La quatrième place a été partagée entre MM. Wiloughby, Anglais et Duperron, Belge, 5/6, gagnant chacun 512 francs.

Soixante-trois tireurs ont pris part au **prix des Myosotis** gagné par M. Demants, 12/12; M. Asti, 11/12, deuxième; M. le comte de Voss, 10/11, troisième.

Le prix offert par l'Hôtel de Paris a réuni 56 tireurs. M. Robinson a été premier, tuant 6/6; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. Torri et le capitaine Vernon, 5/7.

Résultats du concours de première série clos le 31 janvier.

Tir au pistolet. — M. Gauthier, 41 points, premier; M. Barbier, 41 points, deuxième; M. René Pensa, 36 points, troisième.

Tir au sanglier. — M. le comte Woss, 44 points, premier; Sir Wiloughby, 42 points, deuxième; M. Curling, 40 points, troisième.

TIR

Les Cartouches gratuites

A CARABINE

du *Carabinier-Gymnaste*

*En nous parlant de Parbalète,
Carabine nous mit dedans.
On rêvait déjà de la fête
Dont maître Herbé réglait les bans!
Les cartouches tombaient par mille,
Dans les soutes de tous les stands,
Et la Patrie était tranquille
Par la valeur de ses enfants!
Hélas! Hélas!! Sœur Carabine,
Pourquoi causes-tu de cela?
Contemple donc la triste mine
Que, désormais, chacun aura!*

*Car le Ministre de la guerre,
Appréciant ta motion,
S'écria : Je ne pensais guère
A ce clou d'Exposition!!!*

*Grâce à quoi le tir à la cible
Ne coûtera presque plus rien!
Honneur et gloire à Parc flexible,
Dont Carabine est le soutien!*

ENVOI.

*Oui, mais les stocks et les réserves,
Aux emplois précis et prévus,
Moisiront comme les conserves,
Dont les troupiers ne veulent plus!*

A. ROVAR.

Monsieur le Directeur,

Je viens de lire dans le numéro 54 de votre estimable journal de ce jour, qu'un concours est ouvert parmi les lecteurs du *Lyon-Sport* qui ont à répondre à la question suivante :

« Quelle est votre opinion au sujet de l'**Emploi prévu** par le Ministre des cartouches 1879-1883 actuellement inutilisées par l'armée ? »

« Mon opinion est que M. le Ministre de la guerre ne veut pas se dessaisir, probablement pour les motifs ci-dessous. « des armes et munitions 1874 et se sert des mots « **emploi prévu** » ce qui lui évite une réponse plus catégorique ».

Motifs : Les armes et munitions pourraient servir en cas d'un conflit franco-anglais dont Fachoda serait l'origine et les questions de Terre-Neuve et de Chine, venues s'y greffer ensuite (ce qui prouve que l'Angleterre fait tous ses efforts pour nous pousser à bout et en venir à une guerre, rendue presque inévitable par les vexations que nous subissons depuis longtemps déjà de leur part). Elles seraient allouées, en cas de mobilisation, aux sociétés de tir, aux corps de volontaires de France et des Colonies, s'il y a lieu, de même qu'aux jeunes soldats qui, ne pouvant pas répondre d'une manière quasi certaine de la justesse de leur tir, seraient alors munis de ces armes et munitions pour éviter une trop grande perte de balles dernier modèle, lesquelles seraient laissées aux soldats exercés depuis longtemps au maniement du fusil nouveau modèle.

Ces armes et munitions (1874) pourraient encore être distribuées aux hommes de France et des Colonies qui, en raison de leur âge ou d'exemption quelconque, ne seraient pas désignés pour rejoindre un corps d'armée, et qui feraient une demande pour avoir en leur possession pendant la durée de la guerre, ces armes et les munitions nécessaires, qui leur serviraient en cas d'invasion (peu probable) à la défensive comme à l'offensive, s'il y avait lieu.

Veillez, etc.

AUBERT Antoine,

Secrétaire de la société de tir *La Patriote* de Marseille

Le Stand National

La campagne est ouverte.

M. Gustave Voulquin a commencé le eu, dans le dernier numéro du *Carabinier-Gymnaste* par la lettre suivante :

Paris, le 17 janvier 1899.

MONSIEUR,

Je lis dans le *Tir National*, organe officiel de l'*Union*, le rapport présenté par vous, à la Commission instituée au Ministère de l'Intérieur, pour la création d'un Stand national.

La dépense prévue est de 1,650,000 fr. !

Etant absolument contraire à la fondation de ce palais monstré, consacré au tir;

Jugeant qu'il ne sera d'aucune utilité réelle, pratique pour l'armée; Qu'il sera cause de la ruine des Sociétés de province;

Qu'une somme aussi considérable serait mieux employée à vulgariser le tir au milieu des jeunes gens des écoles et lycées;

Wantant ma liberté absolue d'action et d'appréciation,

Je vous adresse ma démission de membre de l'*Union*.

Agrez mes salutations.

Gustave VOULQUIN.

Que pensez-vous du chiffre de ce devis ?

Le comité chargé d'élaborer ce magnifique projet a dû certainement faire une erreur dans ses calculs.

1,650,000 francs, c'est tout simplement fantastique !

On vient de construire à Lyon, un magnifique stand pour la garnison, offrant toutes les garanties possibles de sécurité pour le voisinage.

On permet actuellement de tirer à 100, 200, 300 et 400 mètres sur 16 cibles. Sans gros frais, on pourrait facilement le modifier pour pouvoir viser sur 32 cibles.

Ce stand, complètement terminé et parfaitement aménagé, avec cibles mobiles et sonneries électriques, n'a pas atteint le chiffre de 200,000 francs.

J'estime donc que, pour 500,000 francs, nos camarades parisiens peuvent avoir un stand comportant au minimum 70 cibles ce qui est un chiffre déjà respectable.

Mais, songez donc ! Il faudrait prendre un modèle *en province* !

C'est pourtant bien nous, tireurs provinciaux, qui fournirons l'argent nécessaire à la construction du stand national à l'usage des Parisiens. Soit comme membres de l'Union, soit comme simples contribuables, c'est notre bonne monnaie qui servira à l'édification du stand parisien, alors qu'une partie seulement de la somme prévue serait si utile à de nombreuses sociétés pour construction ou améliorations de leurs stands.

Je suis certain que si l'Union des Sociétés de Tir de France instituait un referendum parmi ses membres associés au sujet de la création du stand national, elle n'obtiendrait pas gain de cause.

Les colonnes du *Lyon-Sport* sont ouvertes à tous ceux qui voudront bien nous donner leur opinion. HERBÉ

COMMUNICATIONS

Société de Tir de Lyon. — Dimanche, 5 février, concours public (à la série) à 300 mètres.

Tir dans les trois positions pour les armes de guerre réglementaires, debout et à genou pour les armes de précision. Chaque tireur pourra faire trois séries dont la meilleure seule comptera pour le classement.

Une montre aux armes de la Société et dix-neuf autres prix en médailles et diplômes seront distribués aux lauréats. Médailles du nouveau coin et diplômes du nouveau modèle.

Le tir aux cartons réservé aux sociétaires aura lieu dans les conditions habituelles.

Ecole de tir. — Dimanche, 5 février, troisième séance d'inscriptions et continuation des exercices au fusil Lebel, réduit à 25 mètres, pour les élèves de l'Ecole de tir.

NOTA. — L'omnibus du stand part du pont Morand (rive gauche), toutes les heures, à partir de 11 heures.

Société des Tireurs du Rhône. — Dimanche, 5 février 1899, concours public mensuel au Stand de la Doua.

1^{re} catégorie, à 300 mètres, tir à répartition.

2^e catégorie, à 200 mètres, tir au centre, concours public, quarante-cinq francs de prix ou primes.

3^e catégorie, tir réduit, concours public à la série. Nombreux prix ou primes.

Ouverture du tir à huit heures, fermeture à heures ; déjeuner au stand à midi. Prière de se faire inscrire à l'avance pour le déjeuner.

Le programme détaillé des concours mensuels, arrêté, par le Conseil d'administration, dans sa séance du 6 novembre 1898, est à la disposition des intéressés qui le trouveront, au siège, cours de la Liberté, 61, les mardi, jeudi et samedi de 8 à 10 heures du soir, et au stand les jours de concours mensuels.

En raison du succès obtenu au tir à répartition à 300 mètres, le Conseil d'administration a décidé d'établir ce tir, dans les mêmes conditions, à la distance de 200 mètres. Cette catégorie sera réservée aux sociétaires.

La PRÉVOYANCE-ACCIDENTS, 10, quai de Retz, Lyon assure les CHASSEURS contre tous accidents.

Bal militaire du 4 février.

Voici quelques détails complémentaires sur la brillante fête de ce soir.

Cette année on danse sans interruption dans la grande salle des Fêtes et dans les salons situés du côté de la rue Puits-Gaillet.

Le concert a lieu dans les salons du côté de la rue Lafont ; après le concert, la danse reprendra ses droits dans ces mêmes salons.

Le programme des danses et du concert symphonique vient de paraître joliment édité et spontanément offert à la Commission d'organisation par l'administration des magasins des Deux Passages et du Grand Bazar. Ce programme, très artistiquement composé, contient une profusion de danses nouvelles, de danses en vogue et l'ordre suivant lequel elles seront jouées par les quatre musiques militaires qui prêtent leur concours à cette fête de bienfaisance.

On entendra à tour de rôle les musiques du 52^e et du 121^e dans la grande salle des Fêtes et les musiques des 157^e et 158^e dans les salons adjacents.

Programmes et cartes sont délivrés au Cercle militaire, 9, rue des Archers.



Notre confrère l'*Aviron*, de Paris, publie en ce moment une série d'articles signés VIDI, qui valent d'être signalés. L'auteur, que les contradictions effrayent sans doute, a eu le soin de déclarer en commençant qu'il ne répondrait pas à ceux qui prendraient la peine de le lire et qui lui feraient l'honneur de la discussion.

VIDI n'admet pas la réplique et veut être seul à parler.

C'est un moyen certain d'avoir raison, mais ce procédé autoritaire et quelque peu présomptueux de se poser en oracle est d'un goût douteux et sera apprécié comme il le mérite.

Des bonnes raisons de VIDI, ou plutôt des raisons que VIDI croit bonnes, autant en emporte le vent. Ses arguments sont vieillots et plus amusants qu'instructifs.

Pour ne pas le contrarier, je me bornerai à recommander la lecture de ses articles aux rameurs lyonnais. Ils constituent une véritable récréation.

De plus, ils offrent pour eux cet intérêt qu'ils connaissent probablement la personnalité qui se cache derrière ce pseudonyme.

Au premier abord, on croirait ces lignes écrites par un sportsman sortant d'une longue léthargie, s'éveillant sans savoir ce qui s'est passé pendant son sommeil ; pensant que la terre a cessé de tourner et le progrès de marcher. Il parle un langage que l'auditoire ne comprend plus.

VIDEO

Fédération Lyonnaise des Sociétés d'Aviron

Le Comité, réuni à son siège, rue de la République 1, le vendredi 27 janvier à 9 heures, a fixé au 19 mars prochain, à 2 heures les régates d'entraînement entre le Club Nautique et le Cercle de l'Aviron. Elles auront lieu dans le bassin de la Caille en ligne droite sur un parcours de 1.600 mètres. Les départs seront donnés au ponton des Mouches de Cuire, et l'arrivée se fera devant le garage du Cercle de l'Aviron. Les courses auront lieu dans l'ordre suivant, sauf modifications ultérieures :

1^{re} course, 2 juniors; 2^e course, 2 seniors; 3^e course, yoles; 4^e course, skiffs juniors et seniors; 5^e 4 juniors; 6^e 4 seniors.

La clôture des engagements aura lieu le vendredi, 17 mars au siège de la F. L., à 10 heures, le tirage des numéros immédiatement après.

2 prix en objets d'art sont affectés à chacune des courses.

Le Comité décide de donner, à l'issue des courses, un banquet auquel seront conviés tous les membres des deux sociétés fédérées.

Le président : SEUX,

Le secrétaire : AUBLANC



CYCLISME

Le Cyclisme à Lyon

Dans notre dernier numéro, nous avons fait allusion à une lettre adressée à Jeannette par un groupe de cyclistes.

Notre collaboratrice, à laquelle nous l'avions transmise, nous charge de remercier ses aimables correspondants.

Elle est très fière, nous écrit-elle, de ces encouragements; nous le comprenons, nous regrettons pourtant de voir se limiter sa satisfaction à cette manifestation platonique. Un plus long article eût mieux fait notre affaire.

N. D. L. R.

Lyon, le 26 janvier 1899.

Madame Jeannette, au Lyon-Sport,

En réponse à votre article de samedi dernier, intitulé « Nos Vélodromes », nous avons l'honneur d'approuver votre choix sur la candidature de M. Bouchard.

En effet, nous sommes à Lyon un groupe de cyclistes jeunes et anciens, fervents de la pédale, qui connaissons à fond l'ex-vice-président du Cyclophile lyonnais. Il est malheureux que, dans une ville où le goût des sports est aussi répandu et aussi vif qu'à Lyon, nous n'ayons jamais pu trouver (et cela sans vouloir blesser personne) un directeur capable de rendre prospère le sport vélocipédique si utile et si attrayant.

Nous ne saurions donc trop vous féliciter, Madame Jeannette, de l'heureuse inspiration qui vous a fait préconiser M. Bouchard; car il est pertinemment certain que nos grandes fêtes vélocipédiques et nos belles réunions de courses ont toujours été l'œuvre de notre sympathique ami.

Recevez, Madame Jeannette, l'expression de nos sentiments les plus dévoués,

Un groupe de cyclistes :

MM. E. Déchaux, A. Raynaud, ex-représentant des Cycles Clément; Marius Billaz, ex-coureur de fond; Altin, Gabriel, champion amateur du Haut-Rhône; Tourette, amateur; Sambuc(?), Millocheau, Cupidon, Roux(?), A. Batiat, Pélanjon, Patin, coureur de fond; Forestier, M. Vachon, Marchand, Boulanger, Berthéas.

VÉLODROME DE LA TÊTE-D'OR

L'heure est trop tardive pour que nous puissions rendre compte de ce qui s'est passé, hier soir, au Conseil municipal au sujet du Vélodrome de la Tête-d'Or. Son maintien est chose décidée; mais le futur directeur devra accepter le devis de 10,000 fr. de réparations que nos édiles ont élaboré.

Nous avouons ne pas comprendre les motifs auxquels ils ont pu céder en imposant une pareille charge à l'homme de bonne

volonté décidé à se dévouer à la cause du sport dans notre ville.

Reste à savoir si cette cause est capable d'inspirer une telle abnégation.

Nous en doutons... Et alors?

R.

Nous apprenons le mariage de M. François Quinson, le sympathique délégué du Touring-Club de France, dans notre ville, avec Mlle Louise Gontard, fille de M. François Gontard, juge au Tribunal de Commerce de Lyon.

Lyon-Sport est heureux de se joindre aux nombreux amis des deux familles, pour présenter aux jeunes époux ses vœux de bonheur et de prospérité.

COMMUNICATIONS

Union Vélocipédique de France.

SECTION DU RHÔNE

Dans sa dernière réunion, le personnel consulaire de l'Union vélocipédique de France (Section du Rhône) a décidé de donner ses courses et épreuves pour le brevet et livret militaire spécial, ainsi que ses championnats de vitesse et interclubs pour les sociétés affiliées comme suit :

— 7 mai et 9 juillet, 400 kil. sur route.

— 6 août, championnat de l'U. V. F., vitesse, amateurs, 2 kil. sur piste, et grandes courses interclubs.

— 10 septembre. Championnat de fond, 400 kil. sur route.

De plus, il sera fait, chaque mois, à partir de mai, une sortie officielle avec courses au clocher, rally-paper, etc. Dans le but d'encourager le sport et le tourisme, chaque course et sortie sera dotée de beaux prix en objets et médailles.

Les cyclistes désireux de faire partie de l'U. V. F., peuvent en faire la demande au chef consul, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Vélocipédie militaire.

Dans le but d'être agréable aux cyclistes, l'U. V. F., à Lyon, a obtenu de M. le général Zédé, gouverneur militaire de la place, que des *Conférences sur la vélocipédie militaire* seraient faites sur ce sujet. En conséquence, M. le Gouverneur a bien voulu désigner M. le lieutenant Perrin, du 99^e, qui fera sa première conférence, le jeudi, 9 février, à 8 h. 1/2, salle de la Bibliothèque de l'Etat-Major, place Carnot.

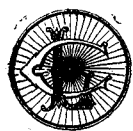
L'U. V. F. fait appel à tous les cyclistes de la région, sans distinction de sociétés, pour assister à cette conférence.

Bal du Bicycle-Automobile-Club.

Le bal annuel de notre plus ancienne société cycliste, qui a eu lieu le samedi 28 janvier, dans les salons du Grand Café, a remporté son succès habituel; jamais il n'avait eu plus d'éclat. Nombre de notabilités lyonnaises appartenant au monde de l'industrie, du commerce, du barreau, sans parler de la presse, circulaient de la salle de jeu, aux salles de bal et au buffet fort bien approvisionné.

Parmi les personnes présentes, nous remarquons au passage : MM. Clozel, président du B. A. C.; MM. Marcel, Brun, vice-présidents; Deriard, trésorier; Bardet, secrétaire; Colin, Passet, Olfon, Ardoin, membres du Conseil; MM. Brunier, du Cyclophile; Mme et M. Marcet, Mme Jambon, Mme et M. Jacquemin, M. Marmoret, Mme et M. Lefranc, le lieutenant Royer, Mme et M. Gérard. Plusieurs jolies toilettes, qui n'ont pas été sans obtenir un légitime succès,

NAVAJA.



CYCLOPHILE LYONNAIS

(Siège : 23, rue d'Algérie, au 1^{er})

Dans son assemblée générale du 13 janvier, le *Cyclophile Lyonnais* a pris les décisions suivantes :
Création d'une catégorie pupilles. — Afin de permettre l'accès de la société aux jeunes coureurs, il est créé une catégorie de membres à cotisation réduite. Le montant de la cotisation est fixé à quinze francs. Les pupilles adhérents s'engagent à représenter la société aux championnats des Fédérations dont elle fait partie. Ils sont admis sur la présentation de deux membres actifs et après enquête sur leur moralité et leur valeur sportive.

Création d'une section d'escrime. — Un cours d'escrime sera ouvert à la Société, le lundi 6 février, sous la direction de M. Assaut, maître d'armes. Ce cours aura lieu les lundis et jeudis. L'inscription est fixée à dix francs et la cotisation mensuelle à trois francs.

Affiliation aux Fédérations. — Le Cyclophile décide de s'affilier à la Fédération cycliste lyonnaise et à la Fédération du Haut-Rhône.

Bal annuel. Le bal annuel aura lieu le lundi 18 février, à l'Hôtel de l'Europe. Les demandes d'invitation, strictement personnelles, doivent être adressées au secrétaire.

BRUNIER.

TARARE. — Cycle Tararien. — Dans sa dernière réunion, le C. T. a décidé que le banquet annuel aurait lieu à l'hôtel de l'Europe, le dimanche 12 février prochain, à 6 heures du soir.

A la reprise qui aura lieu au siège de la Société à 4 h. 1/2, il sera procédé au renouvellement des membres du bureau pour l'exercice 1899. — Puis, après, apéritif.

Le prix du banquet a été fixé comme suit : 5 fr. par personne pour les membres actifs et 3 fr. 50 pour les invités et les membres honoraires. Trois membres ont été désignés pour l'organisation ; ce sont MM. G. Barlerin, Morel et Et. Zehr. Ils sont chargés de recevoir les adhésions.

Deux nouveaux membres ont été ensuite admis.

La prochaine réunion pour le service de la bibliothèque aura lieu mercredi prochain.

VILLEFRANCHE. — Vélodrome Caladois. — Ce qui fut le vélodrome caladois, dirigé par M. Rollet, sera bientôt un enclos de petits jardins. Non cependant qu'il fût mal administré (les fêtes cyclistes qu'y organisa le directeur eurent, au contraire, un assez grand succès), mais, sans doute parce que nul n'est prophète en son pays, nos Caladois, sentant si près d'eux les pisyonnaises, allèrent bientôt y tenter la chance et délaissèrent leur propre vélodrome. Ils auraient encore pu y cueillir des lauriers, pourtant nous y cueillerons des fraises : ne nous plaignons pas.

J. DARBON

L'HORME (Loire). — La société vélocipédique « *La Pédale de l'Horme* » s'est réunie le dimanche 29 janvier en assemblée générale à son siège social à l'Horme, café Michalon, pour le renouvellement de son bureau de l'année 1899 ainsi composé : *président* : L. Magnard ; *vice-président* : E. Reynaud ; *secrétaire* : L. Matton ; *secrétaire-adjoint* : J. Mazenod ; *trésorier* ; P. Grange ; *trésorier adjoint* : J. Chantegrel.

Cette société, de date récente, compte déjà un bon nombre de membres participants.

Cycles Castoldi Montée des Carmélites, 32
 Impasse des Carmélites, 3
 MARQUE FRANÇAISE A LYON

25, rue GRENETTE
 Articles spéciaux et exclusifs
 POUR TOUS GENRES DE SPORTS

INSTITUTION KNEIP DE FRANCE
 LINGERIE en Tissus cellulaires
 CHAUSSURES, Casquettes, Bretelles
 articulées, etc., etc.



AUTOMOBILISME

COURSES ET RÉUNIONS

La course dite la Coupe de Périgord a été disputée la semaine dernière et pour n'avoir réuni que quatre concurrents, n'en a pas moins obtenu un très grand succès et donné lieu à une prouesse sportive peu ordinaire. M. Girardot, le vainqueur, parti à 9 h. 1/2 de Saint-Germain, y était de retour à 1 h. 54 de l'après-midi, après avoir viré à l'octroi de Rouen; il avait donc accompli les 216 kilomètres du parcours très accidenté, le temps total de 4 heures 26 minutes et le retour en 2 heures 3 minutes, soit une vitesse moyenne de 48 kilomètres 270 mètres à l'heure.

C'est la plus grande vitesse automobile obtenue jusqu'ici sur une telle distance, et encore doit-on tenir compte d'un retard de vingt minutes à l'aller que M. Girardot a subi par suite du mauvais fonctionnement de ses huileurs.

L'Automobile-Club de France vient de nommer une commission spéciale pour élaborer les règlements concernant les challenge, les records, etc.

MM. de Knyff, comte de Chasseloup-Laubat; de Périgord, Archdeacon, Pierre Giffard, de Lucenski, Paul Meyan ont été nommés.

Cette commission va nommer des chronomètres officiels et élaborer un tarif qui leur sera affecté.

Au cours de sa dernière séance, l'Automobile-Club bordelais, après avoir élu son bureau pour 1899, a décidé qu'un rally-paper serait couru en avril. Il a été aussi décidé que la course annuelle de la Société aura lieu le 28 mai, sur la route idéale, la route des records, Bordeaux-Périgueux!

M. Jenatzy a essayé de battre le record du kilomètre établi récemment par M. le comte de Chasseloup-Laubat.

Il a pleinement réussi dans sa tentative, faisant quatre secondes de moins que son prédécesseur.

A trois heures de l'après-midi, une trentaine de chauffeurs se trouvaient à Achères pour assister à cette tentative. Les chronomètres étaient MM. Mors, Viterbo et de Perrodil.

M. Jenatzy a établi les records suivants :

1 ^{er} kil. (départ arrêté).....	57"
2 ^e kil. (départ lancé).....	44" 4/5

Total..... 1' 41" 4/5

La vitesse du kilomètre départ lancé représente 22 m. 72 à la seconde, soit 81 kil. 720 m. à l'heure.

M. de Chasseloup-Laubat avait, le 17 janvier, couvert les premiers 1,000 m. en 56" 2/5. Il conserve donc ce record, mais perd celui des mille mètres lancé et perd aussi la médaille d'or, son temps étant de 51" 1/5.

Inutile de dire que M. de Chasseloup-Laubat a l'intention de recommencer, après quoi M. Jenatzy lui-même recommencera, puis encore M. de Chasseloup.

Automobile-Club Bourguignon.

(Siège social : Café Américain.)

Réunion du 25 janvier. — La séance est ouverte sous la présidence de M. Lucien Richard, vice-président ; 20 membres sont présents.

La parole est ensuite donnée au secrétaire pour la lecture du procès verbal de la dernière séance qui est adopté sans observation. M. Bidault, ingénieur et vice-président se fait excuser.

M. Richard rend compte du travail de la commission des règlements intérieurs.

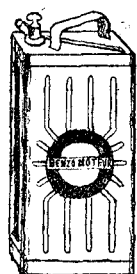
M. de Falletans, trésorier, présente quelques dessins pour les insignes du Club, ceux-ci exécutés par un artiste de l'Ecole des Beaux-Arts, on décide de demander d'autres projets à l'auteur.

M. le trésorier rend compte aussi de l'état de ses finances;

on décide de déposer l'argent au Crédit Lyonnais. Sur la proposition de M. Lachat, secrétaire, on décide également d'adresser des remerciements à M. Gaston Liégeard, président, actif pour la somme de cinq cent francs qu'il vient de verser dans la caisse.

M. Richard propose aussi la nomination des présidents d'honneur qui sont aussitôt nommés à l'unanimité; ce sont MM. Liégeard, père du dévoué président actif, et Piot, sénateur de la Côte-d'Or.

Plusieurs questions de détails sont encore discutées et la séance est levée à 10 h. *Le secrétaire général:* E. LACHAT.



ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE
Marque FENAILLE & DESPEAUX
BENZO-MOTEUR
 POUR
Moteurs et Automobiles

Athlétisme  **Football**

Comité du Sud-Est.

Réunion du 30 janvier. — La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Burnichon.

Présents : MM. Burnichon, Meysson (F. C. L.), Héritier, Vincent (A. C. L.), Caron (U. S. L. A.), Berthet, Molard (R. C. L.), Ducelier, Bertrand (P. C. L.). Absent excusé : M. Gavet.

Courrier : Lettre de l'A. C. L., faisant connaître ses délégués à la commission de course à pied.

— Lettre du R. C. L. relatif à un incident sur le terrain. Renvoyée à une commission d'enquête désignée.

— Lettre de l'A. C. L. faisant part de la nomination de M. Vincent, au titre de délégué au S. E., en remplacement de M. Klain, démissionnaire.

Lettre du R. C. B. donnant la liste nouvelle de ses membres.

— Lettre de l'U. S. L. A., faisant part de ses nouvelles admissions : MM. Rodenbourg, Winkler, Dethieux et Guillot. Des réserves sont faites par le Football-Club à propos de l'admission de M. Winckler ayant appartenu précédemment à ce club.

— Lettre de M. Pouzet, compte rendu du match des équipes deuxièmes de l'U. S. L. A. et du R. C. L. Ce match étant déclaré nul, les deux capitaines seront priés de s'entendre, avant la prochaine réunion du comité, pour fixer une nouvelle rencontre. Le comité, pour éviter qu'un fait semblable se reproduise, rappelle l'art. 5 du code de football, décidant que les matches de championnat ne donnant pas de résultats après 80 minutes, seront prolongés par reprises de vingt minutes, avec arrêt de dix minutes entre chaque reprise.

— En réponse à une lettre de l'U. S. D., M. Adeleine est admis à faire partie du jury des championnats de cross-country; le R. C. B. sera également autorisé à indiquer un représentant.

— Le comité procède à l'élection d'un vice-président en remplacement de M. Klain. M. Héritier, président de l'A. C. L., est élu par six voix; M. Caron est élu trésorier par six voix, en remplacement de M. Héritier.

— Sur la demande de M. Larue, appuyée par le R. C. L., le comité donne un avis favorable à sa requalification comme amateur, sous réserve de la sanction de l'Union.

Matches de Championnat. — *Dimanche 5, à 2 h. très précises.* — F. C. L. et R. C. L. — *Equipes premières.* Arbitre : M. Bavour.

Equipes secondes. Arbitre : M. Burnichon, sur le terrain du F. C. L.

A. C. L. et U. S. L. A. — *Equipes premières.* Arbitre : M. Pouzet. Sur le terrain du Lycée.

Equipes secondes. Arbitre : M. Audibert. Sur le terrain du R. C. L.

Le comité se réunira le lundi 6 courant, à 7 heures, au siège.
Le Secrétaire : C. MOLARD.

Comité des Alpes

Cross-Country. — C'est dimanche que se courra le championnat de cross-country du comité des Alpes.

Deux équipes seulement sont engagés :

Stade Grenoblois. — Plisson, Mourier, Bastin, Dablan, Richard, J. Reydel, Plisson L. Côte.

Cercle Sportif Grenoblois. — Perret, Allez, Halbert, Ciambelloti, Rochas, Molinari, Perrot, Gauthier. Sont chargés officiellement de le tracer : MM. Pascal, Escallon (C. S. G.); Combe, Debon (S. G.).

Le départ sera donné à Eybens à 9 h. 1/2 très précises. L'arrivée se fera également à Eybens. M. le lieutenant Pascal, du 140^e sera juge à l'arrivée.

* * *

NOTRE ENQUÊTE CHEZ LES SCOLAIRES

Réponses aux questions du Lyon-Sport.

ROANNE. — La *Société Sportive du Lycée de Roanne* ne compte que 24 membres. Fondée depuis 1892, elle ne fait du sport d'une manière sérieuse que depuis cette année. En novembre 1898, sur l'initiative de quelques élèves, les plus âgés, le bureau renouvelé décida de s'affilier au Comité du Sud-Est et de participer aux épreuves organisées par ce comité. Depuis, elle a remplacé la banale promenade du jeudi par des exercices de sport. M. Landormy, professeur de philosophie, obtint du proviseur cette permission. Il y eut plus de difficulté pour organiser des équipes de football, l'administration et le président même, M. Landormy, y étant hostiles tout d'abord, ainsi que plusieurs élèves qui ne connaissent pas le jeu, redoutaient le rugby. M. Burnichon, le dévoué président du Comité du Sud-Est, vint à notre aide; néanmoins, il fallut trois mois d'efforts pour obtenir l'autorisation, aujourd'hui encore le rugby est peu encouragé.

Pour les courses à pied et cross-country toutes les permissions nécessaires sont données avec cette arrière-pensée cependant : le sport nuit aux études !! Ce sont les idées et les préjugés de la vieille Université de France.

En résumé, la société fondée sur l'initiative des élèves est assez bien soutenue par l'administration, et a un brave et dévoué professeur à sa tête : M. Poncet, professeur de gymnastique

Sports pratiqués : Courses à pied, sauts, rugby, tennis, gymnastique, escrime, etc.

Le vice-président : A. BOURGANEL.

ANNECY. — Il existe, au lycée d'Annecy, une société sportive appelée *Association Athlétique du Lycée d'Annecy*, composée de 28 membres actifs formant deux équipes de football-rugby et de 20 membres honoraires pris parmi les professeurs du lycée. Cette association a été fondée au mois de décembre 1896, grâce à l'initiative de M. Ragot, proviseur au lycée. Mais elle choisit son bureau et s'administre comme elle l'entend, sans intervention de la part de l'administration du lycée.

Le prix des cotisations est peu élevé.

Les membres actifs paient 1 franc en entrant et 50 centimes par mois.

Les membres honoraires versent une cotisation annuelle de 3 francs.

Les sports pratiqués sont surtout le football-rugby, les courses à pied et les sauts.

L'A. A. L. A. a eu avec sa société-sœur du lycée de Chambréry, trois rencontres qui ont été pour elle trois défaites. Cependant, les Annéciens ne se découragent pas. Ils savent que c'est en se faisant battre qu'on apprend à vaincre et ils attendent avec impatience une quatrième rencontre pour prendre une brillante revanche.

François JORIOZ, secrétaire de l'A. A. L. A.

Bourgoin. — *Union Sportive du Collège de Bourgoin.* — Il existe au Collège de Bourgoin une association d'élèves pratiquant les exercices physiques, elle comprend 26 membres. Cette association créée et organisée par l'initiative des élèves, ne pratique que le football-rugby. Mais, dès sa fondation, l'U.S.C.B. a eu à subir de véritables difficultés de la part des autorités, ajoutons que la population bergosienne est essentiellement hostile à ce genre de sport, ce qui nous semble quelque peu arriéré. De plus, la pratique du football nous est à peu près interdite, car il nous est impossible de trouver un champ de lutte convenable, l'autorité militaire nous refusant l'accès du champ de manœuvres. Enfin, pour combler la mesure, défense expresse nous est faite par les autorités du collège de matcher même avec les associations scolaires, le budget accordé ne suffisant pas à cette dépense!!!

Voici, en quelques mots, Monsieur le Directeur, la situation actuelle de notre société. Puissiez-vous y remédier.

Agréez, etc.

Le Président de l'U.S.C.B.

Au dernier moment, nous apprenons que M. Genin, l'un de nos sportsmen les plus dévoués, a mis à la disposition de l'U.S.C.B. une prairie pour les exercices de football.

N.D.L.R.

Football-Club de Lyon.

Assemblée générale du 1^{er} février 1899. — La séance est ouverte à 9 h. 20, sous la présidence de M. Burnichon. 46 membres actifs répondent à l'appel.

M. J. Vuillermet, demandant la priorité sur l'ordre du jour, dépose un amendement signé par 5 membres, au sujet du vote émis par le Comité le 25 janvier.

M. Burnichon répond au nom du comité, puis se rallie à la proposition de priorité. Le scrutin secret, par 21 voix contre 16, est repoussé.

Par une voix de différence, l'assemblée, revenant sur le vote du comité, décide que certaines satisfactions doivent être données aux équipiers seconds.

L'incident clos, l'assemblée passe à l'ordre du jour.

M. Burnichon donne des renseignements sur la proposition faite par la Société des Régates Lyonnaises.

Par 28 voix contre 6, l'assemblée adopte en principe le projet présenté par le comité. MM. Chenet, J. Vuillermet et Beaumont sont désignés par l'assemblée pour être adjoints au comité afin d'étudier les détails de cette admission et présenter un rapport à la prochaine assemblée générale, qui aura lieu le 22 février.

Le comité s'ajourne au 8 février.

La séance est levée à minuit 1/2.

Le secrétaire : VASCHALDE.

♣ Le Comité et la Commission d'Aviron du F. C. L., se réuniront mercredi prochain à 8 h. 1/2 très précises au siège.

♣ Une équipe quatrième, dite des *Vétérans*, s'organise au F. C. L. Elle sera composée de nouveaux joueurs âgés au moins de 25 ans et recevra les amateurs que le football a tentés ou tenterait. Dès que 15 adhésions seront parvenues à M. le président, cette équipe sera convoquée et se présentera sur le terrain. Hip, hip, hurrah!

♣ *Une bonne idée.* — Mettant à profit l'ardeur des footballeurs et le succès de cette saison sportive, des admirateurs de notre équipe lyonnaise viennent d'ouvrir une liste de souscription pour l'organisation d'un grand match international à jouer à Lyon, avant le 1^{er} octobre, entre une *équipe anglaise* et l'équipe première du F. C. L., dirigée par M. Hadley. Dès la

proposition, entre 11 heures et minuit, cette liste a réuni des souscriptions s'élevant à 100 francs. Les souscriptions, aussi modestes soient-elles, sont reçues à Bodega, rue Puits-Gaillot. Qu'on se le dise et après vous, Messieurs les Anglais! Le match aurait lieu de préférence, pour la Pentecôte et à l'occasion des Grands Prix de l'Union, qui seraient disputés cette année à Lyon.

♣ Dimanche, à 2 heures, tous les équipiers du F. C. L., sont convoqués pour les matches de Championnat. Les équipes seront composées sur le terrain.

Philégic-Club Lyonnais.

Société sportive du III^e arrondissement.

Siège social : Café Collet, 14, place Du Pont.

La séance est ouverte à 9 h. sous la présidence de M. Ducelier, 17 sociétaires étaient présents.

Il est procédé à l'élection des membres de la commission des courses à pied. En font partie : MM. Bourgey et Marilly. Un crédit de 50 francs est voté pour les coureurs se rendant à Dijon, le 19 février, il leur est rappelé aussi qu'ils ont à verser la somme de 5 fr. avant le 15 courant.

MM. Miallot, Ducelier, A. Faure, P. Faure, Joffray, Bertrand devant courir le championnat de cross-country sont priés de s'entraîner régulièrement. MM. Morénas, Chavin-Collin et Aycagner veulent bien accompagner les coureurs à Dijon. M. Morénas a été chargé de représenter à Dijon le comité du Sud-Est.

Cross-Country. — Les équipiers sont priés de se trouver dimanche 5 courant, café Poulayon à Ste-Foy. Le cross mesurera environ 12 à 15 kilomètres.

Partie d'entraînement. — Les équipiers sont priés de se trouver à 1 h. 1/2 précises, café Lapinte, au Grand-Camp.

La séance est levée à 10 heures.

Le secrétaire : J. B.

Racing-Club Bourguignon.

Séance du 27 janvier 1899. — La séance est ouverte à 9 h. 10, sous la présidence de M. Lachat et en présence de vingt-quatre membres. Après la lecture du procès verbal de la réunion précédente, on admet, à la majorité, M. Perraudin, comme membre actif.

M. Oeuvrard est présenté par MM. Lachat et Mercuzot.

La commission de football est ainsi composée : MM. Lachat, Coissard, Royer, Mairet et Bouchacourt.

On décide ensuite de continuer les pourparlers engagés avec divers clubs en vue de match de football. La séance est levée à 10 h. 1/4.

Le Secrétaire : E. VÉDERINE.

Union Sportive Dijonnaise.

(Siège social : café Bossuet, 7 et 9, rue Bossuet.)

Réunion du 25 janvier 1899. — Procès verbal. — La séance est ouverte à 8 h. 45 sous la présidence de M. C. Lambelot, président. 15 membres sont présents. Absent non excusé : Regnaudin.

Le secrétaire donne lecture du procès verbal de la dernière séance. Adopté sans observation.

Il est donné lecture de la correspondance :

1^o Lettre de M. R. Bourgoin, secrétaire de l'A. S. I. (Remerciements).

2^o De M. Callot, envoyant reçu de la somme payée à l'Union pour nouveaux sociétaires admis (Transmis au trésorier).

3^o Lettre de M. Paris, donnant sa démission de membre actif (Acceptée).

Admissions. — Sont ensuite admis comme membres actifs : M. A. Eve, présenté par MM. Picard et Doyen ; M. H. Faucillon présenté par MM. Chuchetet et Guénot ; M. C. Sigrand, présenté par MM. Guillemot et Régulier.

Deux membres honoraires, présentés par M. Lambelot, sont admis pour 1899.

Le Comité présente, pour être adopté, le calendrier sportif de l'année dressé par la commission sportive, dans sa séance du 20 courant (Lu et accepté). Relativement au calendrier se rap-

portant au football, M. Lambelot est chargé de faire connaître à M. Burnichon, la décision prise à la suite de sa lettre et des dates des différentes rencontres avec le R. C. B. M. Guénot, de la commission sportive, présente la composition de l'équipe qui, sauf modifications, devra représenter l'U. S. D. au championnat de cross-country du Sud-Est. Ce sont : MM. H. Chuchetel, J. Guénot, H. Picard, Houdard, C. Guilleminot, P. Gendre, L. Tortochot, Régulier ou Truitard. *Remplacants* : Batier et Regnaudin.

Tous ces équipiers sont priés de se trouver dimanche à 2 h., au restaurant Daval, pour courir le 13^e cross d'entraînement sur 14 kil. à Larrey. La commission sportive convoque également tous les joueurs de football à 3 h., à la pelouse du Grand-Pré à Larrey pour jouer une partie d'entraînement. La séance est levée à 10 h.

Le secrétaire : H. DOYEN.

L'abondance des matières, surtout en ce qui concerne l'Athlétisme et le Football, ne nous permet plus de donner aux comptes rendus des matches toute l'extension accordée au début de la saison. Nous prions donc nos collaborateurs et correspondants et aussi les secrétaires des Sociétés de réduire leurs communications et, tout en signalant très régulièrement les informations utiles aux relations des sociétés de la région, de n'insister que sur les points essentiels et importants.

Conseils aux Athlètes

Nous publierons, sous cette rubrique, une série d'observations qui nous ont été faites et les idées suggérées par les capitaines et directeurs des différents sports athlétiques. La plus large place sera donnée à ces conseils vraiment de nature à améliorer encore ces sports, leur développement et le bien qu'on peut en attendre. Nous invitons nos lecteurs à collaborer suivant leur compétence à cette bonne et saine école mutuelle. Nous nous ferons un plaisir de reproduire les sages remarques, les justes observations et même les propositions nouvelles que l'on voudra bien nous adresser. N. D. L. R.

Question de discipline. — Une équipe silencieuse. — Nos joueurs de football, surtout les jeunes, sont souvent trop expansifs et trop bruyants dans le courant d'une partie; en général, dans une équipe, chacun crie au moins autant que le capitaine lui-même et si, par hasard, l'arbitre ne rend pas une décision satisfaisante, il entend un chœur de malédictions unanimes qui monte *crescendo*... Ce défaut de nos footballeurs doit être imputé avant tout à la faiblesse du capitaine et de l'arbitre.

Un capitaine énergique et résolu devrait prescrire formellement le silence à ses hommes; ce n'est pas l'impulsion divergente de quinze volontés que doit recevoir l'équipe, mais une direction unique que le capitaine seul peut lui imprimer.

Quant à l'arbitre, il accepte trop souvent la discussion immédiate sur le terrain avec les équipiers, il parle, se disculpe et supporte quantités d'observations désagréables sans même dire, il semble ignorer que les articles 21 et 22 du Code de football lui confèrent le droit de renvoyer un joueur qui se conduit d'une façon répréhensible et qu'il est interdit aux joueurs de discuter les interventions de l'arbitre.

Les exemples sont malheureusement rares de joueurs silencieux et plus d'un footballeur gagnerait à prendre pour modèle un « team » comme certain Club parisien où l'on entend de temps à autre un bref « marquez vos hommes ! » ou un « attention Club ! » « talonnez ! » du capitaine. Le capitaine lui-même ne doit pas trop abuser des commandements et, sauf de rares exceptions, il doit se contenter de ces simples avertissements, afin de ne pas trop prévenir ses adversaires de ses tactiques et de leur exécution. C'est là tout le bruit d'une

équipe où la courtoisie et la modération sont de règle. Sans vouloir émettre un paradoxe, on peut prétendre que la force d'un « quinze » (il y a des exceptions même en première série!) est proportionnelle à son mutisme. Que les jeunes cercles méditent cette constatation et qu'ils la mettent à profit.

CODE DE FOOTBALL

Championnats.

Nous rappelons les articles suivants qui ne sont malheureusement pas toujours exécutés à la lettre :

Art. 3. — Au moment de la partie, les *capitaines* devront remettre à l'arbitre les noms de leurs équipiers.

Le remplacement d'un équipier ne sera pas admis, une fois le match commencé.

Art. 22. — L'arbitre est seul chronographeur et a le droit de prolonger la partie pour compenser des suspensions imprévues.

Art. 23. — Les juges de touche doivent être munis de drapeaux et surveiller chacun une des lignes de touche. Ils doivent lever leur drapeau au moment où le ballon entre en touche ou en est touché de but et se porter rapidement à l'endroit où il a franchi la ligne.

Football

Championnats du Sud-Est.

Le même jour joueront les équipes première et seconde des mêmes Clubs.

5 février 1899. — **F. C. L.** contre **R. C. L.**

5 février 1899. — **U. S. L. A.** contre **A. C. L.**

12 février. — **F. C. Marseillais** contre **Stade Grenoblois**, à Marseille.

12 février 1899. — **R. C. L.** contre **A. C. L.**

19 février 1899. — **F. C. L.** contre **A. C. L.**

26 février 1899. — **F. C. L.** contre **U. S. L. A.**

14 février 1899. — Championnats de France. — **Match entre le Stade Bordelais et le Football-Club de Lyon**, à Paris.

Match du Football Club de Lyon à Grenoble.

Rompant avec les vieilles traditions le *Football-Club de Lyon* n'a pas attendu l'année prochaine, pour rendre au *Stade Grenoblois* sa visite du 11 décembre, dimanche il était, en effet, à Grenoble.

Ce match, qui s'est disputé à la Tronche sur un terrain des plus lourds et des plus glissants, avait attiré un nombreux public, dans lequel on a pu remarquer MM. Bonnefous, représentant le préfet, général Bonnet, Raymond père et fils, Bouchayer, Mmes Stéphane Jay, Melles, etc.

La partie a été magnifique et nous a rappelé celle de Marseille, comme tactique. Le **F. C. L.** ayant constamment le ballon, sans être le plus fort dans la mêlée, en a profité pour faire un grand et magnifique jeu ouvert, qui a été du reste salué à plusieurs reprises par de nombreux et vifs applaudissements.

Dans la première mi-temps, le jeu restant constamment dans les 22 m. du stade, Lyon réussit 5 essais, un seul est transformé.

A la reprise les Grenoblois jouent à leur tour avec le vent dans le dos, ils résistent merveilleusement aux clubmen, qui ne pourront marquer que deux seuls essais. Mais quels essais!! splendide, admirable!! surtout le dernier, marqué par Hill en cherchant à bondir par-dessus l'arrière du S. G. ce n'est peut-être pas l'essai classique, mais c'est beau tout de même!

Lorsque la fin de la partie est sifflée par l'arbitre, M. Serres, du C. S. G., le *Football-club de Lyon* est déclaré vainqueur par 27 points (7 essais : 3 Browne, 2 Hill, 1 Bavoze, 1 Mac Naughton et 3 buts : Child) à rien au *Stade Grenoblois*. MM. Burnichon et de Lamorte-Féline jugeaient les touches.

Le soir, après un banquet où la plus franche gaité n'a cessé

de régner, le F.C.L. quittait le S.G. en emportant le plus agréable souvenir de cette magnifique journée athlétique qui comptera entre les meilleurs de celles qui se sont disputées à Grenoble.

Composition des équipes :

F.C.L. Arrière : H. Place. *Trois-quarts* : Blouin, Browne, Bavozet, Forbes, *Demis* : Hill, Hadley (capitaine). *Avants* : Child, Barbenès, Vaschalde, Dunois, Eckford, Wuillermet G. Paret, Mac Naughton.

S. G. Arrière : Fayolle. *Trois-quarts* : Argoud, Prévost, Côte, Dalban (capitaine). *Demis* : Tissot, Bastin. *Avants* : Pinatzis, L. Reydel, J. Reydel, Mourier, Chabrol, Carron, Blanc, Jordan.
Henri PLACE.

Match de l'A. C. L. contre le Lycée de Grenoble.

Dimanche, s'est joué sur le terrain du Lycée, chemin du Petit-Séminaire, un match de football entre le *Lycée de Grenoble* et l'*Athlétic-Club de Lyon*. Le Lycée de Grenoble est sorti vainqueur de la lutte par 17 points (cinq essais et un but) contre 5 points (un essai et un but) à l'*Athlétic-Club de Lyon*.

Match, équipe deuxième du F. C. L. et équipe première du R. C. L.

Pendant que leurs aînés remportaient une superbe victoire à Grenoble, les équipiers seconds du F. C. L., de leur côté, triomphaient avantageusement contre la bonne équipe première du R. C. L.

Deux cents personnes environ assistaient à ce match, rendu fort intéressant, par l'attaque soutenue du *team* du F. C. L., attaque qui ne porta ses fruits que vers le milieu de la seconde mi-temps, où Dolbeau marque un essai, après une jolie série de passes. L'équipe du F. C. L. encouragée par ce succès, joue de mieux en mieux, et profite de la surprise du R. C. L., pour marquer successivement sur la fin, 3 essais (Lorenzo, Cassas et Perret), dont les deux derniers sont transformés par Imhoff et J. Vuillermet.

L'arbitre, M. Perrin, de l'A. C. L., proclame la victoire du F. C. L., par 16 points (4 essais dont 2 transformés) à rien pour le R. C. L.

A signaler parmi les équipiers du F. C. L., leur vaillant et infatigable capitaine, P.-J. Lorenzo, la ligne des trois quarts, assez heureux dans leurs passes, malgré un terrain lourd ; dans les avants, J. Vuillermet, S. Alabrune, toujours sur le ballon.

L'équipe du R. C. L. renferme quelques bonnes individualités, telles que Denal, Féchet, Janicot et Vuarin, bon joueur assurément, mais qui, comme capitaine, devrait être le premier à enrayer les discussions trop nombreuses et trop bruyantes sur le terrain, et à ne pas les occasionner lui-même.

Il est toujours temps de s'expliquer après le match, s'il y a lieu, et plus froidement que pendant son cours, ce qui aurait au moins l'avantage de ne pas interrompre le jeu à tout propos, et, le plus souvent, inutilement. Antoine BRUNON.

F. C. L., Equipe 3^e contre R. C. L., Equipe 2^e.

Dimanche, s'est jouée, sur le terrain du Grand-Camp, une partie d'entraînement entre l'équipe 2^e du R. C. L. et l'équipe 3^e du F. C. L. Disons de suite que cette dernière, complétée par des joueurs de l'A. C. L. a eu l'avantage par 16 points à 0.

Partie plutôt confuse; les avants donnant des coups de pied à tort et à travers, formant mal les mêlées, la tâche des demis était des plus ardues. Néanmoins, nous avons pu remarquer quelques bonnes passes chez les trois-quarts du club ; à citer Sands et surtout Abel, pour ses excellents coups de pied.

Nul doute que cette jeune équipe troisième, une fois entraînée, ne figure en bonne place parmi nos équipes lyonnaises. Elle demande des matches, je crois, et ne manque pas d'ardeur ni de bonne volonté. Bravo, M. Fontanilles !

Union Sportive du Lycée Ampère.

Jeudi dernier, les deux équipes 1^{re} et 2^e ont fait sur leur terrain un excellent entraînement, quoique le terrain ait été très glissant.

L'équipe 4^e a battu en match l'équipe 5^e par 6 points (2 essais : Herriot et Gazet), à 3 points (1 but après coup franc par Chantemesse). Remarqué les charges de Perrin, Gazet et Ducret, et les plaquages de Berchtold. M. Bavozet, du F. C. L. arbitrait.

DIJON. — **Racing-Club Bourguignon.** — Malgré le temps détestable de l'après-midi, les deux équipes du R. C. B. se sont entraînées l'une contre l'autre, au pré de la Stéarinerie, et ont fourni un excellent travail.

Union Sportive Dijonnaise contre Racing-Club

Nous apprenons que l'U.S.D. vient de proposer au R.C.B. trois rencontres pour la saison : les 12 et 19 mars, pour jouer deux parties d'entraînement, l'une au Vélodrome du Parc, l'autre sur la Pelouse du Grand-Pré, à Larrey, terrain de l'U.S.D. et le match, le 26 mars sur un terrain qui sera fixé par le club gagnant. Au cas où l'équipe première du R.C.B. serait engagée, l'U.S.D. se dispose à jouer contre l'équipe deuxième. D'un autre côté l'Union Sportive Dijonnaise a engagé déjà des pourparlers avec l'Union Sportive du Lycée Victor-Hugo, de Besançon, pour jouer un match de football dans cette dernière ville. Ces derniers pourparlers ont de grandes chances d'aboutir.

Espérons que l'Ecole normale de Lons-le-Saulnier, qui pratique le rugby depuis quelque temps, profitera de ce bon mouvement pour se faire reconnaître par l'Union.

MARSEILLE. — **Football-Club de Marseille.** — C'est le 12 février que se jouera, à Marseille, sur le magnifique terrain du parc Borély, le match tant attendu entre les équipes premières du F.C.M. et du Stade Grenoblois. L'annonce de ce match promet un véritable succès de plus à l'actif de notre club de Rugby.

L'équipe qui défendra les couleurs de Marseille a fait de réels progrès depuis la visite des Lyonnais. Voici quelle sera sa composition : *Avants* : Barthelot, Marque, Derbessy, Noël, Chaber, Louit, Gilly, R. de la Tour du Breuil. *Demis* : Pierrel, Poizot. *Trois quarts* : Baur, Buisson, Bideleux, Edel (cap.) *Arrière* : Jacquet.

Comme on le voit, cette équipe contient de brillantes individualités. Elle a fait une précieuse recrue en Bidelioux, l'ancien trois quart bien connu de l'Olympique, et cette ligne se trouve ainsi redoutable et doit certainement marquer. Les demis sont bons et s'entendent surtout bien ensemble. La ligne d'avants, un peu légère, suppléera par sa vitesse et ses plaquages. Quant à l'arrière, il manquera peut-être un peu d'entraînement, mais tiendra néanmoins bien sa place grâce à sa science approfondie du jeu.
R. EDEL

Match International du Racing-Club contre London-Team.

PARIS. — Le Racing a passé, dimanche, bien près d'une victoire. Ce n'est que par 19 points à 13 que les bleus et blancs ont été battus par le London-team.

Malgré le froid très vif, plus de 1,500 personnes se pressaient autour du Parc des Princes, les applaudissements nombreux ont montré combien la partie intéressait, passionnait le public.

Dès le début, les Français marquent deux essais que Ruthesford convertit en but. Les Anglais ont été visiblement surpris par l'attaque rapide, et « la furia » des bleus et blancs.

Mais ce n'est qu'un éclair, le jeu des Anglais prend rapidement de la cohésion. Leurs avants, très puissants, ont toujours le ballon dans la mêlée et le demi de mêlée fait sortir le ballon à l'instant voulu et, sans se relever, passe aux trois-quarts avec une vitesse et une sûreté remarquables. La ligne des trois-quarts homogène, très vite, et surtout adroite de ses mains s'ébranle tout entière et, par des séries de passes im-

peccables et applaudies, marque trois essais dans la première mi-temps. Le public est enthousiasmé.

Dès la reprise, le Racing attaque vigoureusement, et Ruchel manque de peu un essai.

Les Londoniens se dégagent et, à la suite d'une passe en avant réclamée, mais non sifflée, marquent un nouvel essai, transformé en but.

Le Racing prend le dessus et, pendant 10 minutes, lutte désespérément près de la ligne anglaise, sans pouvoir marquer. Le jeu revient au centre. Un trois-quart anglais profite d'une passe française, s'échappe comme un bolide, et Berthommé (l'arrière emprunté au Cesmo à défaut de Charamond retenu au régiment), s'écartant prudemment, un nouvel essai est marqué. Le jeu devient de plus en plus dur; à la suite de dribblings bien conduits, les Français remontent le terrain et, au sortir d'une touche, Bernstein marque un troisième essai pour le Racing. 13 points à 19! Tout espoir n'est pas perdu. Les avants du Racing font encore un effort; Aitoff, poussé en touche, remet vivement le ballon en jeu, le passe à Tautzin, qui s'échappe et marque l'essai. L'arbitre n'a pas su remettre le ballon en jeu et a sifflé. L'essai n'est pas accordé. C'est la fin.

En résumé, match qui fait le plus grand honneur à l'équipe pourtant incomplète du Racing, et lui donne les chances les plus sérieuses pour le championnat de France. E. FICK.

Cross-Country

Dernièrement nous parlions sport avec plusieurs de mes amis, et notamment de cross-country.

— Mais que font donc nos sociétés lyonnaises? On ne voit plus maintenant aucun compte rendu de cross sur les journaux sportifs; est-ce que cette belle ardeur des premiers temps serait calmée? s'écria Gaston (pas le même que le cousin de Mlle Jeannette).

— Voyons, vous n'y pensez pas, criâmes-nous en chœur; à la veille du championnat! au contraire tout le monde s'entraîne fermement!

— Hélas! il n'en est malheureusement rien, repartit l'un de nous, la saison de cross-country est maintenant finie à Lyon, à moins d'un renouvellement d'énergie de la part des coureurs; ce dont je doute fort. D'abord il faut vous dire que le championnat de cross-country se trouve le même jour qu'un championnat de football! Pourquoi ces deux épreuves à la même époque? Beaucoup de coureurs seront obligés de choisir entre l'une ou l'autre, au lieu de pouvoir les faire toutes deux! Enfin l'administration du Sud-Est en a décidé ainsi. Nous n'avons donc qu'à nous incliner!

Maintenant toutes les équipes de cross de Lyon sont démontées.

Le Racing-Club de Lyon ne s'entraîne pas du tout. Deux équipiers du Football-Club partent aux Etats-Unis, un troisième est malade; quant aux autres, ils restent tranquillement chez eux! A l'Atlético-Club on aperçoit de temps en temps un ou deux coureurs et c'est tout!

Quant au Philégic-Club, quoique étant la plus jeune, c'est encore la société qui s'entraîne le plus régulièrement, fournissant le plus grand nombre de coureurs à chaque épreuve; je lui souhaite donc une bonne place au championnat; ce sera le couronnement de ses efforts constants et de son assiduité à l'entraînement.

Allons, Lyonnais, mes amis, secouez cette torpeur qui vous envahit; vous avez encore le temps de vous entraîner, car il n'est jamais trop tard pour bien faire; vous irez nombreux courir le championnat et vous gagnerez, je vous le prédis!!!

Charles ATTANT

Le Philégic-Club Lyonnais a fait courir, dimanche, son cross hebdomadaire à St-Fons.

Malgré la pluie et la neige, le départ a été donné à un bon lot de coureurs. Le cross, très bien tracé par l'infatigable Ducelier, mesurait 6 kil. et les obstacles n'avaient pas été ménagés.

Les coureurs ont accompli deux fois le parcours, à une bonne allure. Voici, du reste, les résultats:

Au 1^{er} passage: Moissonnier (F. C. L.) passe en tête, emmenant Ducelier, Jeoffray est à 100 mètres.

Arrivée: 1^{er} Moissonnier (F. C. L.), 44' 50"; 2^e Ducelier (P. C. L.), 45' 30"; 3^e A. Faure (P. C. L.), 50'.

Puis viennent Faure jeune, Jeoffray; les autres ont abandonné. REDMANN.

DIJON. — Racing-Club Bourguignon. — L'équipe de cross du R. C. B. s'est entraînée dans la matinée du dimanche 29 janvier, à la montagne de Larrey. La piste, tracée par MM. Mairet, Avis et Véderine, comptait environ 11 kilomètres d'un parcours très accidenté.

Après une superbe lutte finale, Martinet et Denommey, qui n'avaient pu se lâcher durant le trajet, finissaient dans cet ordre à quelques centimètres l'un de l'autre, en 49'35', venaient ensuite Mercuzot, à 4 secondes des premiers, puis Sylvestre, Bertrand et le jeune OEuvarard. Ce dernier, dont c'étaient les débuts, a fait preuve d'un grand courage et mérite des éloges.

DIJON. — Union Sportive Dijonnaise. — Dimanche, malgré la pluie battante, l'U. S. D. a fait courir son 13^e cross d'entraînement, sur 10 à 11 k. dans les environs de Larrey. Un certain nombre de coureurs ont parcouru la distance à vive allure, malgré les terrains détrempés.

1^{er} Groupe. — MM. Picard, Gilbert, Régulier.

2^e Groupe. — MM. Guilleminot, Tortochot.

La composition de l'équipe qui doit représenter les couleurs verte et blanche de l'U. S. D. au championnat de cross-country du Sud-Est, qui aura lieu à Dijon, le 19 février prochain, a été arrêtée.

Espérons que le F. C. L. et le P. C. L. viendront disputer chèrement à nos coureurs dijonnais le challenge de cross-country et donner ainsi à cette épreuve tout l'éclat désirable.

CHAMBÉRY. — Union Sportive Chambérienne. — Un cross d'entraînement s'est couru entre les deux équipes de l'U. S. C. La piste était celle tracée par l'Association athlétique du Lycée, le jeudi auparavant: elle mesurait environ 5 kil. 500.

L'équipe Charlon bat l'équipe Carle par 20 points contre 35. Voici l'ordre des arrivées: 1. Ringenback, 25' 30"; 2. Détomasi, 25' 32"; 3. Morel, J., 26'; 4. Kossowski, F., 26' 12"; 5. Charlon, 27'.

Quelques coureurs se sont trompés dans le parcours, c'est ce qui explique le mauvais classement de MM. Charlon, Carle et Morel, F. Signalons la belle performance accomplie par le jeune Kossowski, âgé de 12 ans, qui s'est classé quatrième, après une fort belle course. Voilà qui promet pour l'avenir.

POLO.

PROFESSIONNALISME

F. S. A. F.

Comité régional du Sud-Est.

(Siège: Café de la Patrie, 142, avenue de Saxe.)

Séance du 27 janvier 1899. — La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Ferratge, président. Absent excusé, M. Pellagaut (S. L.).

Distribution des prix du cross des juniors couru le 22. — Cinq prix ont été distribués.

Le Comité remercie les personnes qui ont bien voulu l'honorer d'un lot pour ce cross.

Le procès verbal de la séance précédente est adopté.

La démission de M. Laréal est acceptée par le C. P. V. Il est présenté comme membre du C. D. S.

Sa disqualification finira le 27 avril 1899.

Lecture d'une lettre de M. Verdelet, secrétaire général de la F. S. A. F. Après différentes explications, M. Simon est chargé de lui demander plusieurs renseignements d'ordre intérieur.

M. Piaud E. est présenté comme délégué du Club Pédestre Lyonnais.

L'allocation des prix pour le championnat de cross-country du Sud-Est est renvoyée jusqu'après réponse de la Fédération.

M. Drevet (C. D. S.), trésorier, donne un aperçu de la caisse qui est très satisfaisante.

M. Turrel (S. L.) a été disqualifié dans le cross des juniors, ayant coupé, ainsi qu'il l'a reconnu lui-même.

M. Piaud L. (C. P. L.) est nommé chronométrateur et M. Gallifet (C. P. L.) comme adjoint.

Le jury pour 1899 est donc ainsi composé : président, M. Ferratge (C. P. V.); secrétaire, M. Simon (C. D. S.); chronométrateur, M. Piaud L. (C. P. L.); adjoint, M. Gallifet (C. P. L.); starter, M. Gallifet (C. P. L.). La séance est levée à 10 h. 3/4.

Le secrétaire général : SIMON A.

CALENDRIER

5 mars. — A Lyon. — **Championnat du Sud-Est.**
19 mars. — A Paris. — **Championnat de France.**

Club Pédestre Lyonnais.

Deuxième Cross-Country annuel

La pluie ! la fâcheuse pluie a fait des siennes, dimanche, pour le cross-country annuel du Club Pédestre Lyonnais. Malgré cela, l'épreuve n'a pas été renvoyée, contrairement à ce qu'en avaient pensé les traceurs qui ont eu peur de se mouiller et bien, que la pluie ait cessé à 11 heures, n'avaient pas jugé à propos de tracer la piste. Mais ils avaient compté sans les coureurs. Aussi quel ne fut pas le désappointement de ces derniers, lorsqu'après s'être appuyés le voyage de Tassin, où devait avoir lieu le cross, ils virent qu'au départ il n'y avait pas de piste tracée. Si les traceurs s'étaient trouvés là à ce moment, ils en auraient entendu de dures sur leur compte. Alors que faire ? il était trop tard pour faire tracer une piste, d'autre part les coureurs présents voulaient absolument courir. Plusieurs d'entre eux ne pouvaient revenir le dimanche suivant, tel ce brave Gautier qui devant bientôt convoler en justes noces, s'était abstenu d'aller porter ses fiancailles, pour venir défendre les couleurs de son club, dans le cross. Les organisateurs, d'accord avec les coureurs, décidèrent enfin de faire courir l'épreuve sur route. Aussitôt dit, aussitôt fait. St-Genis-les-Ollières fut désigné comme lieu de virage de la course et l'ami Turrel partait de suite, pour y assurer le contrôle. A 3 heures 1/2, les coureurs divisés en *seniors* et *juniors*, partaient à leur tour. Après un kilomètre, un peloton composé de Gautier du C. P. L., Fauroux et Perrin du C. P. V. prenait la tête. Tous trois arrivent ensemble à St-Genis, suivis de près par Buttin et Piaud. Une lutte acharnée s'engage au retour entre les trois premiers et ce n'est que dans les derniers 500 mètres que l'on voit Gautier, lâchant peu à peu ses deux sérieux concurrents, arriver premier au poteau avec 50 mètres d'avance sur Fauroux qui, lui-même, précède d'autant le jenne Perrin.

Peu après arrivent les autres coureurs, parmi lesquels Buttin, le premier des juniors, qui a fourni une belle course. Voici les résultats :

Coureurs juniors : 1. Gautier (Club Pédestre Lyonnais); 2. Fauroux, (Club Pédestre et Vélocipédique); 3. Perrin, (C. P. V.), etc.

Coureurs seniors : 1. Buttin (C. P. V.); 2. Piaud jeune (C. P. L.); 3. Chabieux (C. P. L.), etc.

Après cette épreuve intéressante, les coureurs et leurs amis, se sont réunis au restaurant Jean où, tout en tirant les Rois, ils ont fêté joyeusement leur succès, malgré la pluie et en l'absence des traceurs.

C'est égal, on se rappellera encore longtemps du cross-country du 29 janvier !!

V. BROCHU.

Cercle des Sports

(48 cours Morand, Café du Cours.)

La réunion générale mensuelle aura lieu mercredi prochain 8 février courant à 8 h. 1/2 précises au siège. Les membres du Cercle sont priés d'être exacts, l'ordre du jour étant très

chargé. 1° Rapport de la Commission de la course Lyon-Neuville; 2° Organisation d'une fête; concert bal-tombola; 3° Concours de classement d'escrime; 4° Match football; 5° Questions diverses. Toute absence non motivée sera passible d'une amende de 0,50.

♣ Dimanche, 5 février, aura lieu un cross-country handicap, réservé aux membres du Cercle des Sports (cyclistes et pédestriens). Le départ sera donné à 9 heures du matin, hôtel Epelly, route de Strasbourg 36, St-Clair. Prière d'être exact pour les rendements.

Après-midi, partie d'entraînement de football avec le Stade Lyonnais, en vue du match du 12 mars. Rendez-vous à 2 heures 1/2 sur le terrain, boulevard de l'Hippodrome.

♣ En vue du concours de classement d'escrime, les élèves sont priés d'assister régulièrement aux leçons les mercredis et samedis de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2. Le secrétaire. SIMON A.

Football

Dimanche, à 3 heures, les équipes des sociétés professionnelles de Lyon ont joué leur première partie d'entraînement de football. Les sociétés y prenant part étaient les suivantes : le Cercle des Sports, le Club Pédestre Lyonnais, le Stade Lyonnais; et le Club Pédestre et Vélocipédique.

La partie s'est jouée entre l'équipe du Cercle des Sports contre une équipe mixte composée des joueurs des trois autres sociétés. Je ne parlerai pas du résultat, qui n'a aucune portée dans une partie où la plupart des équipiers ne connaissent pas le jeu. Il m'a seulement été permis de constater que plusieurs sociétés, dont le C. D. S. possédaient de bons éléments et il serait certainement intéressant de voir cette équipe travailler sérieusement. Je suis certain qu'elle donnerait de très bons résultats, mais il y a encore beaucoup à apprendre.

Certains équipiers du Stade Lyonnais se sont très bien comportés. Quelques-uns, toutefois, manquent de vigueur.

Les honneurs de la partie sont revenus au Club Pédestre Lyonnais et au Club Pédestre et Vélocipédique.

De ce côté, le jeu était un peu mieux connu. Nous y avons vu beaucoup plus de facilité, quoique les fautes soient encore très nombreuses. Les équipiers, devraient jouer moins personnellement. Je parle pour ceux connaissant le jeu.

En somme, très bonne journée pour des débutants, journée à laquelle je souhaite beaucoup de lendemains.

Mettez-vous à l'œuvre sérieusement, MM. les professionnels, et tâchez de sortir un peu de l'inaction qui vous a toujours tenus éloignés du football. C'est avec ce sport que vous verrez vos sociétés prendre de l'extension et se développer de plus en plus; c'est aussi avec ce sport que vous maintiendrez une émulation indispensable dans les Clubs pendant l'hiver, saison où la course à pied, votre principal élément, ne peut se pratiquer.

CHAMPAGNON.

Cercle des Sports.

Dimanche, le C. D. S. a joué une partie d'entraînement de football-rugby avec la jeune et active société le Stade Lyonnais. On a pu constater les progrès faits par ces deux équipes constituées il y a à peine un mois. Les équipiers commencent à jouer moins personnellement et, de ce fait, les passes deviennent plus fréquentes, ce qui contribue à rendre le jeu beaucoup plus intéressant. Encore un peu d'entraînement, et nos athlètes professionnels nous feront assister à de belles parties de ce jeu si passionnant qu'est le football.

Les points n'ont pas été comptés. M. Pellier a arbitré à la satisfaction générale.

En somme, bonne journée pour les deux sociétés et qui, espérons-le, aura de nombreux lendemains.

♣ Demain matin, le C. D. S. fait courir un cross-country handicap de 6 à 7 kilomètres réservé à ses membres. Quatre prix sont affectés à cette épreuve. Une médaille est spécialement réservée au premier arrivant des cyclistes dont quelques-uns, d'après les derniers tuyaux, doivent se révéler excellents coureurs à pied.



AÉROSTATION

A l'Aéro-Club de Paris.

On annonce la création d'une société d'aérostation qui, dès ses débuts, compte 120 membres actifs, parmi lesquels on cite des notabilités de l'Automobile-Club de France. Le but de cette société est d'encourager la navigation aérienne sous toutes ses formes : l'aviation comme l'aérostation.

Son programme comprend : 1° l'étude pratique et la construction des appareils aérostatiques ainsi que des différents perfectionnements qui peuvent y être introduits; 2° l'organisation de nombreuses ascensions tant à Paris qu'en province; 3° l'étude de la photographie aérienne; 4° l'observation des courants aériens au point de vue météorologique et de la direction des ballons.

En créant une école préparatoire aux aérostiers militaires, l'A. C. L. a pour but de dresser les jeunes gens qui, au moment de leur appel sous les drapeaux, seront susceptibles d'être utilisés comme aérostiers.

Par suite d'une décision de M. le Ministre de la Guerre, tous les membres actifs élèves de l'A. C. L. qui en font la demande sont incorporés dans l'arme du génie, compagnie de sapeurs aérostiers.

Après avoir fait comprendre au public que le ballon n'est pas un instrument aussi dangereux qu'un préjugé trop facilement admis tendrait à le faire croire aux routiniers et aux entêtés qui n'auraient qu'à faire une ascension pour se convaincre du contraire, cette société cherchera à résoudre et aplanir les difficultés matérielles se résumant en une seule : la cherté extraordinaire des voyages aériens.

Par l'association et dans une société bien administrée, il sera plus facile d'avoir à sa disposition deux ou trois ballons de cubes variés, répondant aux divers besoins, d'obtenir un bel emplacement dans un endroit découvert, des aménagements précieux.

Enfin le principal avantage à retirer de cette réunion d'hommes d'étude et d'action, n'est-ce pas la solution que les aéronautes et plus spécialement les chimistes-aéronautes cherchent plus ou moins : un gaz hydrogène à bon marché? Un ballon gonflé à l'hydrogène peut, comparé au gaz de la Compagnie, enlever le double de personnes; d'autre part, pourquoi n'arriverait-t-on pas d'abord à faire l'économie que l'industrie des moteurs à gaz de grande puissance à su réaliser? Pourquoi ne pourrait-on pas peu à peu perfectionner le système de fabrication d'hydrogène préconisé par le commandant Renard et le rendre à la fois économique et commercial?.

Ce sont là des perfectionnements qui seront peut-être dus autant à la pratique des ascensions, aux expériences qu'à l'étude des chimistes. Une société ne peut que contribuer au développement de ces études et de ces expériences.

Dans cet ordre d'idées et pour ce sport, Lyon n'est pas resté en retard; notre ville compte actuellement quatre sociétés qui s'occupent d'aérostation. C'est peut-être trop! L'émulation doit ici s'exercer entre aéronautes d'une même société et non entre sociétés rivales. Les frais d'organisation, d'installation que Paris a voulu, par une grande société, rendre communs à tous les aéronautes,

sont faits en double, en quadruple, sans présenter tous les avantages que l'on pourrait retirer d'un groupement bien compris. Après avoir été divisés, il faudrait être unis, tant il est vrai que « l'union fait la force » que vous cherchez. A l'œuvre, aéronautes lyonnais.

Les jeunes gens désirant faire partie de l'école, ainsi que les personnes qui s'intéressent à l'aérostation sont invités à se faire inscrire avant le 1^{er} février, date de l'ouverture des cours et des conférences.

Pour tous renseignements, statuts, adhésions ou ascensions, écrire ou s'adresser à M. Sibeud, délégué, les lundi, de 8 h, 1/2 à 10 heures du soir, café Brondel, 153, boulevard de la Croix-Rousse, à Lyon.

J. G.

Touristes Lyonnais. — *Cours d'élèves aéronautes.* — Un cours spécial est ouvert, depuis le 18 janvier, pour les jeunes gens qui se destinent à servir en qualité d'aérostier dans l'arme du génie.

La direction de ce cours a été confié à M. Habsiger. Les leçons auront lieu au siège de la Société, tous les mercredis, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir. Les inscriptions sont reçues dès à présent tous les soirs, au siège de la Société, par le fourrier de service.

GYMNASTIQUE

Prix et Primes

A propos de quelques concours qu'il m'a été donné de voir, depuis que je m'occupe de gymnastique, j'ai toujours remarqué combien ces concours sont coûteux même lorsqu'ils ne réunissent qu'un nombre restreint de Sociétés.

Les indemnités de déplacement aux Sociétés, aux jurés, sans compter l'hébergement *gratis pro deo* de ces derniers, atteignent un chiffre fort respectable.

La plupart de nos camarades jurés, qu'ils soient professeurs de gymnastique, ou simples gymnastes ne sont pas riches, et il faut pour les avoir leur payer voyage, séjour... mais pas le reste! Or je crois que cette façon de faire est quelque peu exagérée, car lors même que le juré n'est pas riche, il ne refuserait pas d'entrer pour une faible part (la moitié du voyage par exemple) dans les frais énormes que fait un comité d'organisation.

Il y a des jurés exigeants, trop exigeants même. Les fôôormés qu'il faut mettre pour les décider, la note qu'ils vous présentent avant leur départ (comme celui qui, en 1894, à Lyon se fit même payer ses frais de *mouches* pour ballades sur la Saône) n'ont eu pour point de départ que les *gâteries* que leur ont prodiguées quelques comités d'organisation.

Il y a donc là un abus; certains jurés sont, par contre, consciencieux et se contentent de fort peu; si tout le monde imitait ces derniers, il en résulterait pour les Comités organisateurs une légère plus-value de ressources, qui leur permettrait d'augmenter la valeur des prix donnés aux Sociétés.

Qu'est-ce qu'une médaille d'argent doré d'une valeur de 20 fr. ou un bronze-zinc de 28,95? peu de chose voire même rien pour certaines Sociétés qui, à l'étranger, ont remporté des prix consistant en coupes d'argent, cornes d'abondance, etc.

A propos des prix et médailles le système actuel des

concours veut qu'on remporte un prix pour chaque catégorie au concours, soit en section, boxe, bâton, escrime, préliminaires avec ou sans engins, pyramides, tir, ballets, tableaux, etc., ordinairement les sections ont le droit de participer à un ou plusieurs de ces concours, c'est donc autant de prix consistants en médailles ou autres menus objets que peut remporter chaque Société.

Pourquoi, au lieu de ces nombreuses médailles, ne pas donner un prix pour le concours dit de sections aux appareils et un seul prix pour les spéciaux réunis ? Ce dernier plus beau suivant le quantum de points obtenus sur l'ensemble de ces spéciaux. Chaque Société pourrait donc gagner seulement deux objets au maximum. Pour le prix de sections créer le système de la coupe d'argent, comme nos amis les tireurs, et pour le reste des prix donner un objet spécial mais suffisamment beau et représentant la valeur de 5 ou 6 médailles que ce système supprimerait.

Supprimer carrément les prix en espèces que certains comités ont eu la fâcheuse idée de créer et les remplacer par des indemnités kilométriques semble également rationnel.

J. DURHÔNE.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE

Jeudi, 2 février 1899.

Le mouvement de hausse, inauguré avec l'année nouvelle, ne fait que s'accroître et s'il est une chose à craindre, c'est que l'on se laisse entraîner au-delà du raisonnable.

Nous savons, par expérience, combien la spéculation est nerveuse et une fois lancée, comment elle va sans calculer où son emballement peut l'entraîner. Qu'une réaction survienne et la baisse ne s'arrête plus à son tour et cela sans de meilleures raisons. Faut de la hausse, pas trop n'en faut.

Notre 3 0/0, lui, se hâte lentement et atteint 102.60. L'Italien clôture à 93.97. L'Extérieure, plus sage, recule à 53.80. Crédit Lyonnais très ferme à 892.

Au comptant : Gaz de Lyon 860. — Acéries de Firminy 3600. — De la Marine 1570. — De Saint-Etienne 1880. — Cail 386. — Chaléassière 730. — Commentry 937. — Fourchambault 855. — Constructions mécaniques françaises 257. — Creusot 2077.50. — Franco-russe 430. — Huta 4225. — Parts Kama 935. — Blanzay 1750. — Dombrowa 1056. — Mines de la Loire 217.50. — Montrambert 939.50. — Rochebelle 570. — Saint-Etienne 459. — Russie méridionale 915. — Trifail 389. — Tramways de Lyon 1997.50, nouvelles 1950. — Angers 537. — Brest 656. — Dijon 280. — Compagnie Lyonnaise 825. — Grand-Bazar 500. — Forces motrices 494. — Plaques Lumières 1480. — Usines du Rhône 100.

En banque : De Beers 768. — East-rand 200. — Goldfields 220. — Randfontein 90. — Robinson 279. — Urikany 124.50. — Part Dombrowa 68. — Alpines 502.50. — Briansk 1345. — Précision 135.50. — Appareillage 250. — Phonographes 202. — Pompes funèbres 770, nouvelles 700, parts 65. — Distilleries méridionales 660. — Bugnot 760. — Bar Américain 128. — Eden-Bars 131. — Alimentation 115. — Constructions mécaniques 850. — Funiculaire St-Paul 495.

SPECTACLES



CONCERTS

ELDORADO

Mercrèdi soir a eu lieu la première représentation de la revue locale: *Ça vaut*, et le succès en a été considérable.

Nous en sommes heureux pour la Direction qui se voit ainsi justement récompensée des efforts faits, depuis le début de la saison, pour rendre à l'élégant music-hall du cours Gambetta sa vogue d'antan.

Décors artistiques, costumes d'une variété, d'une fraîcheur et d'une richesse auxquelles nous n'étions plus habitués, mise en scène admirablement réglée, interprétation parfaite : tout est à louer, sans restriction d'aucune sorte.

Empressons-nous d'ajouter que les auteurs, MM. Colval et de Theou, ont été heureusement inspirés dans le choix des scènes qu'ils ont fait défiler devant nos yeux. Peut-être serions-nous tenté de leur faire un léger reproche : une excessive recherche du mot à sous-entendus plus que lestes, mais c'est si gauloisement enlevé, c'est tellement dans le goût du jour, que nous n'insisterons pas, ne voulant pas passer pour un empêcheur de rire en rond. Il vaut mieux les féliciter de nous avoir donné de nouveau, du jamais vu. Nos lecteurs savent déjà par les comptes rendus des quotidiens quels sont les tableaux les plus applaudis. Nous nous bornerons donc à dire que l'extravagance du *Cavalier seul* de Grinda, dépasse tout ce qu'on peut imaginer, que les tableaux de la Chanson et de la Mode, à la fin du 1^{er} acte, est un clou destiné à faire courir tout Lyon à l'Eldorado, que les danses des six Argentines Idols ont absolument enthousiasmé la salle.

Inutile donc d'ajouter que les auteurs ont été rappelés à diverses reprises à la fin de la revue et longuement applaudis, ainsi que M. Gerin fils, l'habile et aimable chef d'orchestre. Sa tâche n'était pas aisée; il s'en est cependant tiré de façon fort adroite, harmonisant entre eux, avec beaucoup de science et de bonheur, les airs nombreux chantés à chaque tableau.

Nous ne terminerons pas sans exprimer toute notre admiration pour le courage stoïque dont a fait preuve Mme Pecot qui, malgré le grave accident dont elle venait d'être victime, n'a pas voulu abandonner la scène pour ne pas compromettre le sort de la soirée. Le public a témoigné par ses bravos à la vaillante artiste, combien il appréciait cet acte d'abnégation.

FIRLITH.

Grand-Théâtre. — Ce soir *La Vie en Bohême*; demain soir, *Hamlet*.

Théâtre des Célestins. — Ce soir, *Zaza*. Demain en matinée et le soir *Zaza*. Lundi, *Roger la Honte*.

Cirque Rancy. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, et jeudis et dimanches à 3 h., représentations équestres variées. Au programme : La Corde volante, par M. Fernandez (début); équilibre sur le globe, par Mlle Etheridge (début); M. de Valtz, écuyer d'école (début); l'Ane mécanique (début); une partie de football par les chiens du clown Caban; Mlle Pauline Berny, étoile parisienne, dansant la gavotte au milieu des fauves du dompteur Juliano; les Hommes de feu les Dantes; le jeu de la perche; les Agosti, acrobates; Toréadors, nouveau divertissement, ballet.

Casino des Arts. — Le programme d'hier a été intéressant et le public a vu avec plaisir des nouveautés renforcer le corps de la troupe. Les Fergana et les Gitanos, dans la pantomime *Bourrasque*; une charmante chanteuse, Mlle Renée Desprez; le virtuose tzigane Roman. — Début de Mlle Mellery. Dimanche, la matinée aura lieu à la Scala avec Villé-Dora (adieux).

Scala-Bouffes. — Le public, qui sait reconnaître les bons artistes, vient en foule à la Scala, où il est heureux de trouver une pléiade de chanteurs de premier ordre : Villé-Dora, F. Dufor, le danseur russe de Nassékine. Dimanche, 5 février, à 2 heures, matinée de famille avec Villé-Dora (adieux).

Prière à nos correspondants d'envoyer leurs communications écrites sur un seul côté de la feuille et sous enveloppe non fermée, affranchie à 0,05, avec la mention « copies d'imprimerie », le mercredi au plus tard.



MAL DE DENTS

Guérison instantanée

Infailible

par les

GOUTTES BÉNÉDICTINES

DES RR. PP. J. et GÉROME

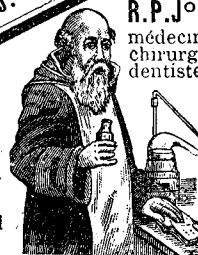
Prép.
R.P. Jon
médecin
chirurg.
dentiste.

En vente
chez princip.

Pharmac., Parfum.,
Coiffeurs, Drogistes, etc.

LA BOITE 2,25.

PICOT, dépositaire général
5, rue de l'Eglise LYON



L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.